



SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE EN BRETAGNE EN 2007

- **DONNÉES DE LA RENTRÉE
SCOLAIRE 2007**
- **STATISTIQUES DE L'ANNÉE
SCOLAIRE 2006/2007**

**OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
NOVEMBRE 2007**



Bilan de la rentrée scolaire 2007

Principaux chiffres

Ouvertures

- **8 nouveaux sites bilingues dans le premier degré** (dix en 2006) :
 - 4 dans la filière publique
 - 3 dans la filière privée catholique
 - 1 dans la filière immersive (Diwan).
- **3 établissements supplémentaires proposent une continuité dans le second degré** (trois en 2006)
 - 2 dans la filière publique : à Quéven et à Nantes
 - 1 dans la filière privée catholique à Guingamp

Chiffres

- Il y a actuellement **11 740 élèves bilingues** scolarisés en Bretagne et 24 à Paris :
 - 2 967 dans les écoles Diwan (et 24 à Paris)
 - 4 634 dans les classes bilingues publiques
 - 4 136 dans les classes bilingues catholiques.
- **665 élèves bilingues supplémentaires** en Bretagne par rapport à 2006 (ils étaient 668 en 2006 par rapport à 2005).
- C'est en élémentaire que la croissance est la plus forte : +316 (contre "seulement" +237 en préélémentaire).
- Les quatre cinquièmes de la croissance proviennent du premier degré.
- Le **pays de Brest** scolarise toujours près du quart des élèves bilingues bretons. Il conserve sa prépondérance.
- **Vannes** reste la commune qui scolarise le plus d'élèves bilingues (577).

Evolutions

- Les effectifs bilingues croissent de **6% en Bretagne** (6,2% en comptant Paris) : **c'est la croissance la plus faible depuis 1981.**
- La **filière bilingue publique** présente encore la croissance la plus forte : **+8,7%** (9,9% en 2006).

L'offre de l'enseignement bilingue en 2007/2008

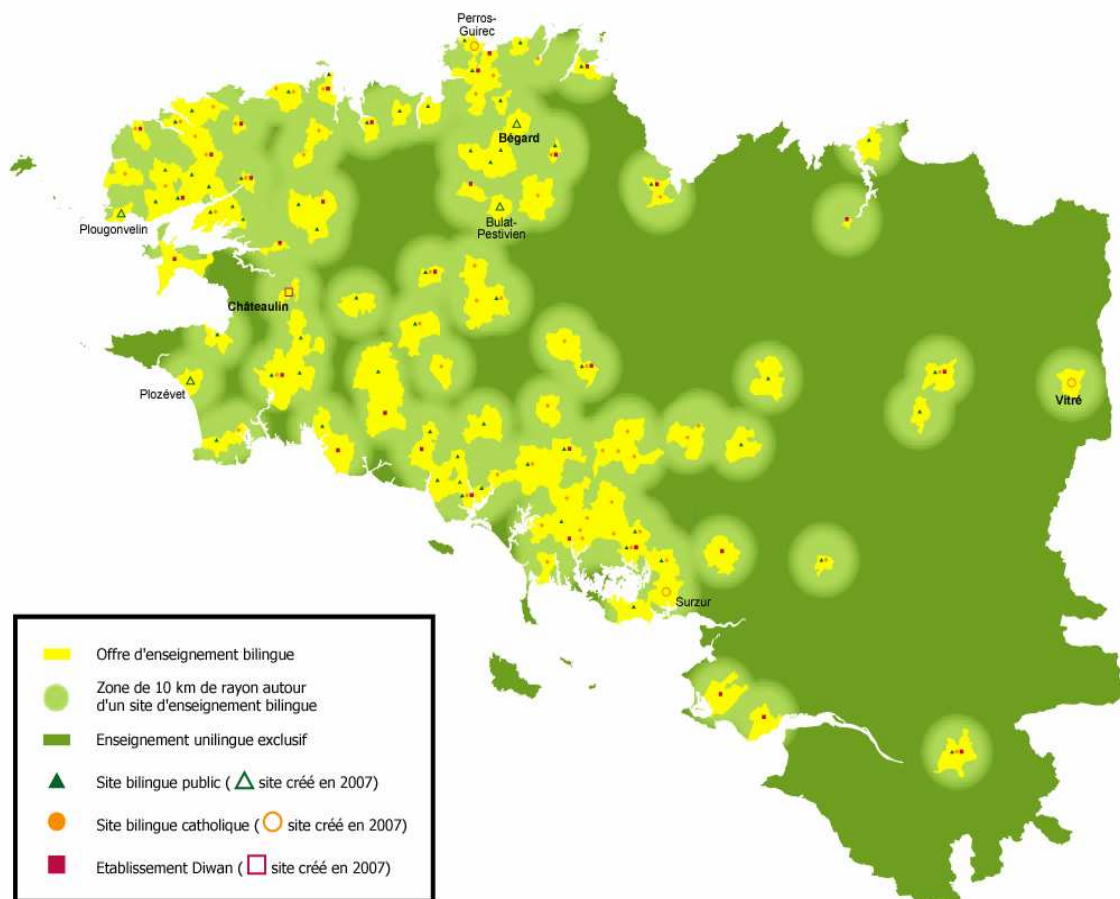
A la rentrée scolaire 2007, de la maternelle au lycée, on recense en Bretagne **364 sites** (345 sites en 2006/2007) où est proposée une filière bilingue au minimum. Ils sont répartis dans **122 communes différentes** (114 en 2006/2007), soit 8,2% des communes bretonnes. Il y a un site supplémentaire à Paris.

Dans le premier degré

Il y a **8 nouveaux sites** bilingues à la rentrée scolaire 2007 :

- 4 dans la filière publique (5 en 2006) : Bégard (22), Bulat-Pestivien (22), Plougonvelin (29) et Plozévet (29).
- 3 dans la filière privée catholique (trois en 2006) : Vitré (35), Perros-Guirec (22) et Surzur (56).
- 1 dans la filière immersive (Diwan) : Châteaulin (29).

Etat de développement de l'enseignement bilingue dans le premier degré (écoles maternelles et primaires) - Rentrée scolaire 2007



On comptabilise 166 sites en préélémentaire et 155 en élémentaire. La filière bilingue publique est celle qui présente le plus de site : 70 sites bilingues en maternelle. En cette rentrée scolaire, la moitié des nouvelles ouvertures sont à nouveau de son fait. En Bretagne, dans l'enseignement général, la majorité des élèves est scolarisée dans l'éducation publique (environ 60%). C'est cependant la filière privée qui a ouvert une classe bilingue à Vitré.

L'attitude de l'Inspection Académique des Côtes-d'Armor a évolué dans le bon sens. Elle a en effet ouvert deux sites publics alors qu'il n'y avait eu aucune ouverture de ce genre dans ce département depuis 2002.

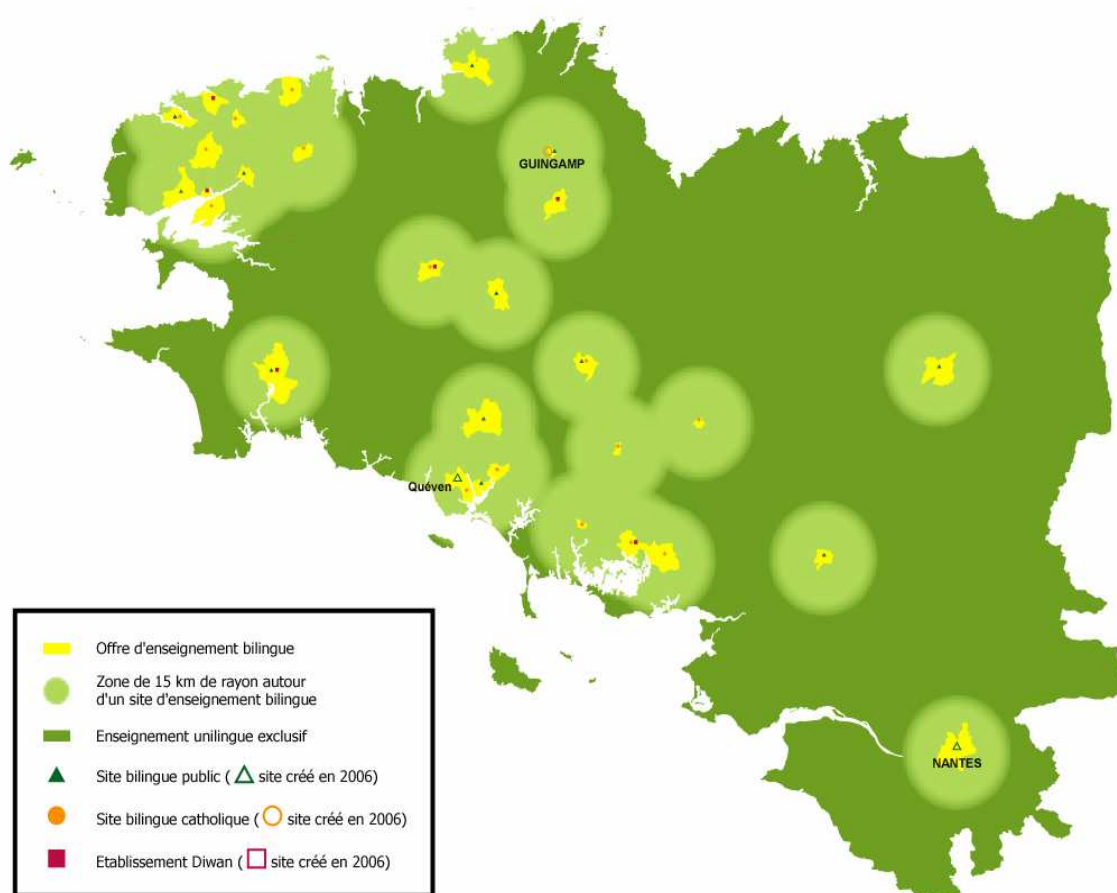
L'importance qu'il y a pour les parents de disposer d'une offre de proximité est évidente. On observe sur la carte précédente qu'il reste des secteurs vides à l'ouest de la Bretagne et des zones vierges encore plus vastes à l'est. Il est par conséquent navrant que, cette année encore, de nombreux sites n'aient pas ouvert bien que disposant de suffisamment de pré-inscriptions (Guichen, Saint-Etienne-de-Montluc, Pornic, Ploeren, etc.). Cela fait maintenant huit ans qu'aucun nouveau site n'a été ouvert en Loire-Atlantique.

Dans le second degré

A la rentrée scolaire 2007, **3 établissements supplémentaires** assurent une continuité de l'enseignement bilingue dans le second degré :

- 2 dans la filière publique : un collège à Quéven (56) et un autre à Nantes (44) (sans matière non-linguistique enseignée en breton).
- 1 dans la filière privée catholique (3 en 2006) : un collège à Guingamp (22).

*Etat de développement de l'enseignement bilingue dans le second degré (collèges et lycées)
- Rentrée scolaire 2007*



Pour le second degré, l'événement le plus marquant de cette rentrée scolaire est l'ouverture du premier site de Loire-Atlantique.

L'inventaire des sites de la filière publique dans le second degré pose problème : quand il n'y a, au sein de l'un d'entre eux, qu'une matière enseignée en breton (des cours de breton le plus

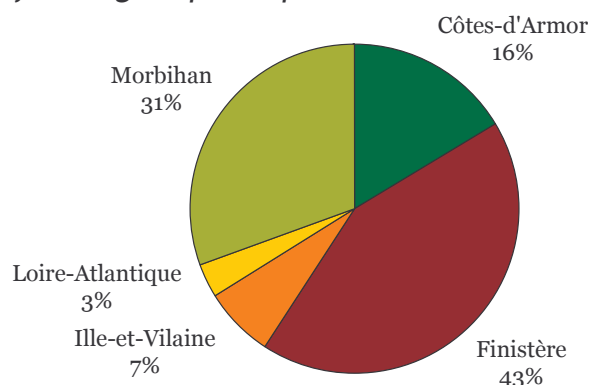
souvent), il n'est pas reconnu comme site d'enseignement bilingue à parité (à juste titre). C'est le cas du site de Nantes comme de celui de Pontivy depuis cette année. Cependant, ces collégiens ayant reçu une éducation bilingue jusqu'à présent, ils ne sont pas au début de leur apprentissage de la langue comme d'autres collégiens qui choisissent le breton comme option. Par conséquent, il y a des risques que certains jeunes, recevant un enseignement en breton, ne soient comptabilisés nulle part.

Les effectifs scolaires bilingues

Chiffres de la rentrée scolaire 2007

11 740 élèves reçoivent une éducation bilingue breton-français en Bretagne à la rentrée scolaire 2007 (11 764 en comptant Paris). C'est-à-dire qu'il y a en Bretagne **665 élèves supplémentaires** dans les filières bilingues par rapport à 2006.

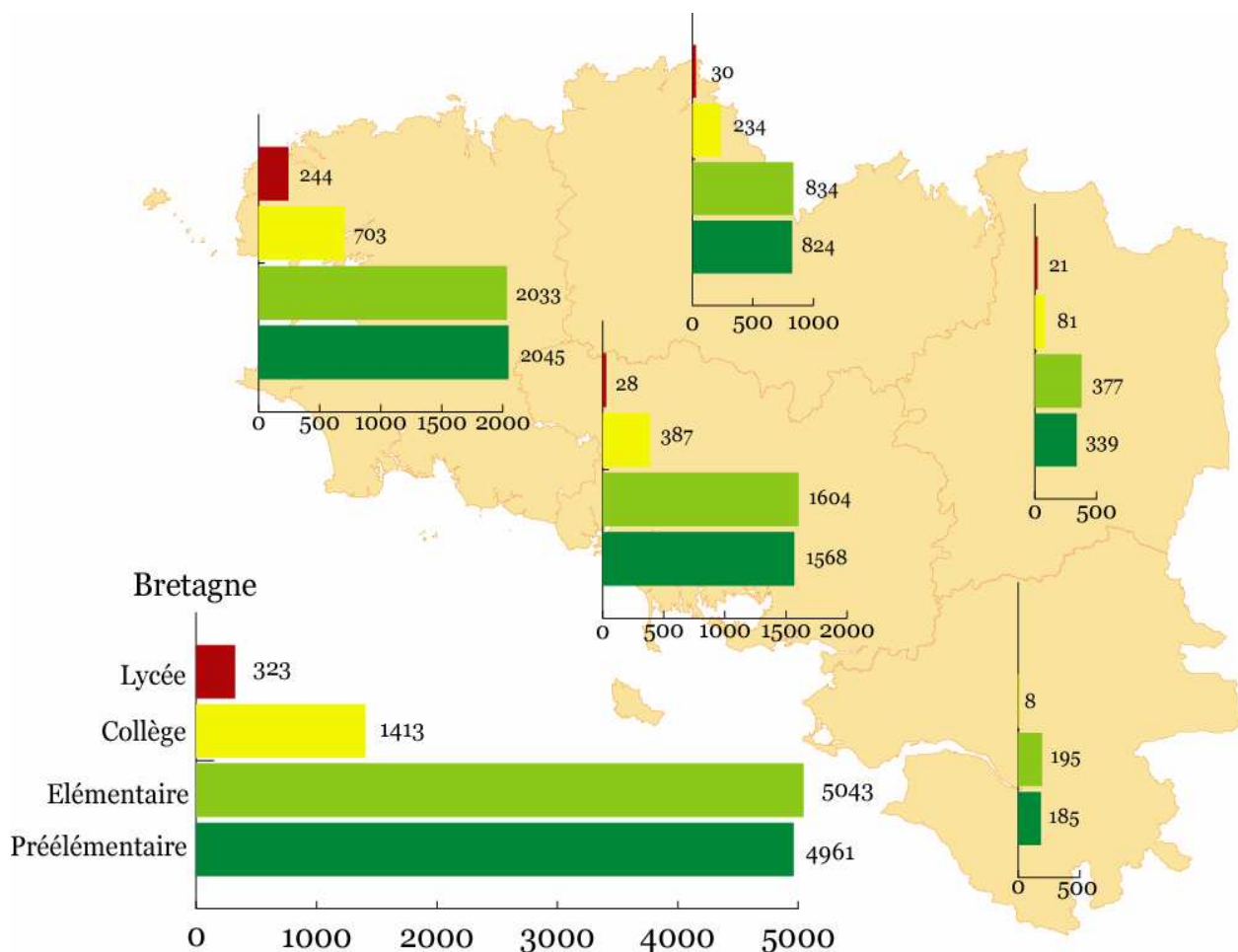
Répartition des effectifs bilingues par département - Rentrée scolaire 2007



Le Finistère reste le département scolarisant **le plus d'élèves bilingues** en Bretagne, mais sa prédominance n'est pas aussi importante que dans le reste de la population des locuteurs (selon l'enquête de l'INSEE¹ de 1999, plus de 50% des brittophones adultes habitaient dans le Finistère). La répartition des élèves par département reste assez stable par rapport à l'année dernière.

¹ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

Répartition des effectifs bilingues par niveau et par département - Rentrée scolaire 2007

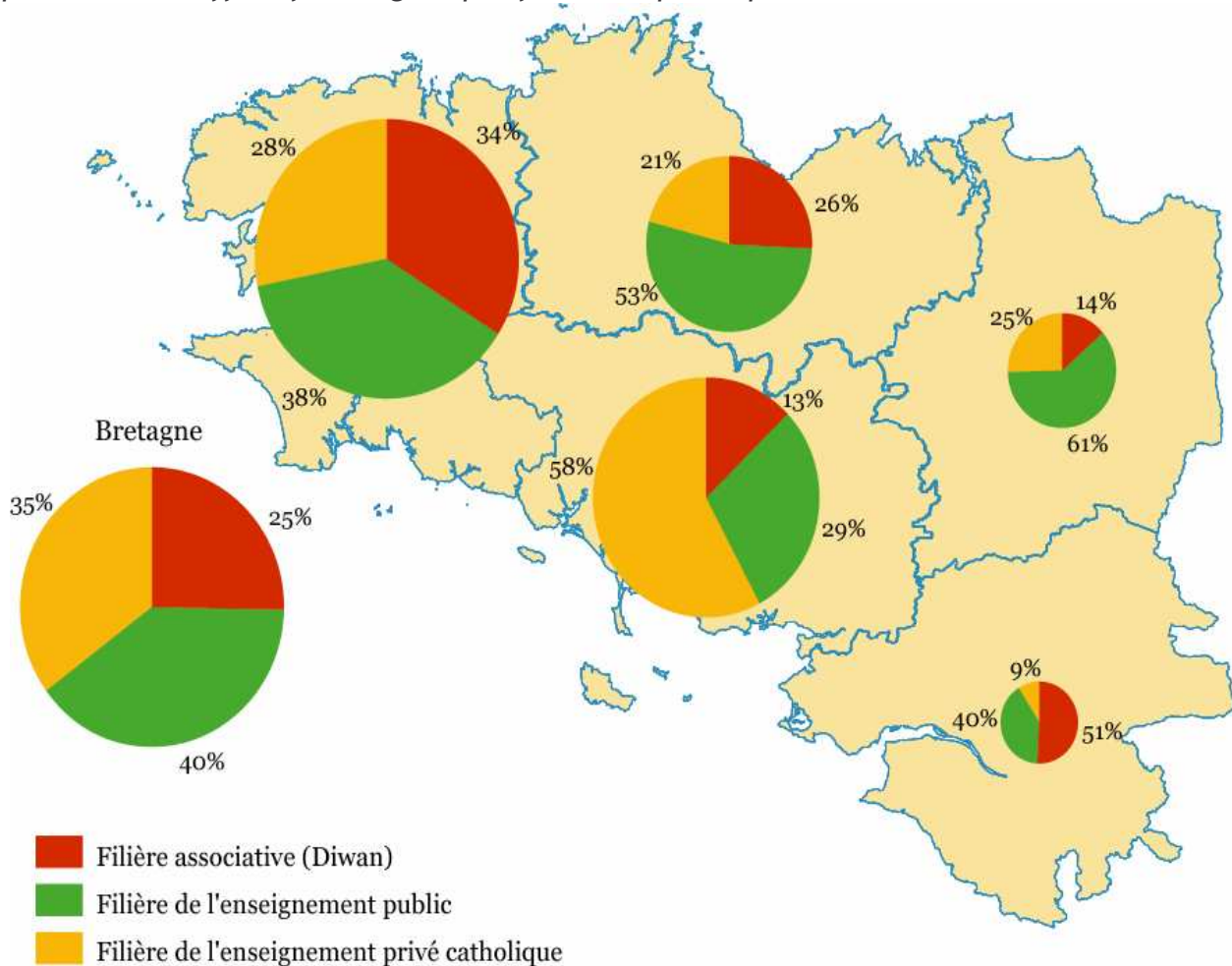


Dans l'ensemble des départements, **plus des quatre cinquièmes des élèves sont scolarisés dans le premier degré.**

En 2007, il y a, pour la première fois **plus d'enfants en élémentaire qu'en préélémentaire** (en chiffres absolus : 5043 contre 4961). C'est bien sûr le résultat des ouvertures des dernières années (de nouveaux écoliers arrivent en élémentaire), mais cela reflète aussi le ralentissement de l'évolution des effectifs bilingues.

Les élèves bilingues du Morbihan sont deux fois plus nombreux que ceux des Côtes-d'Armor : 25 nouveaux sites ont été ouverts dans le Morbihan depuis 2000, seulement 13 dans les Côtes-d'Armor.

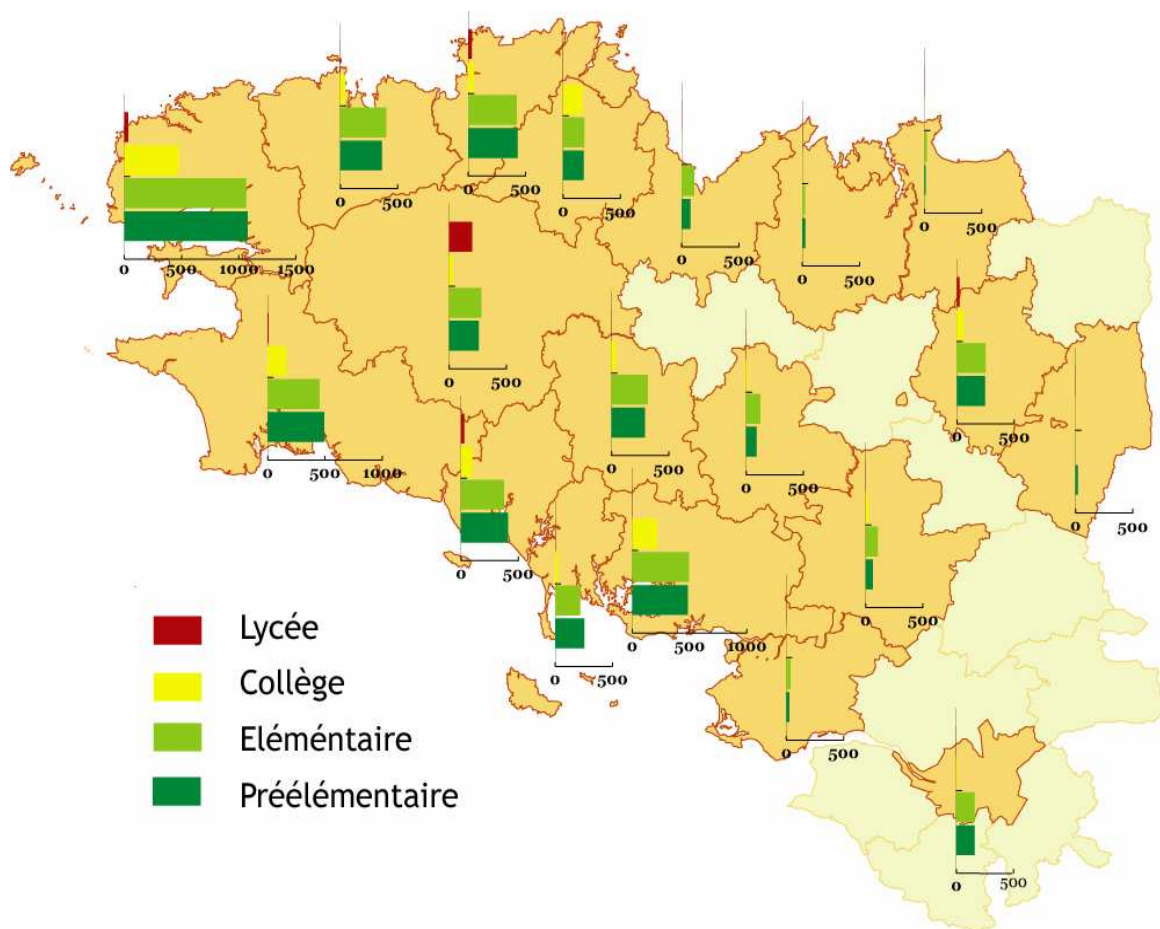
Répartition des effectifs bilingues par filière et par département - Rentrée scolaire 2007



Note : chaque cercle est proportionnel au nombre d'élèves dans le département

La filière **publique** reste celle qui scolarise **le plus d'élèves bilingues** (4 637). De plus, c'est elle qui connaît la plus forte croissance cette année (+371 élèves).

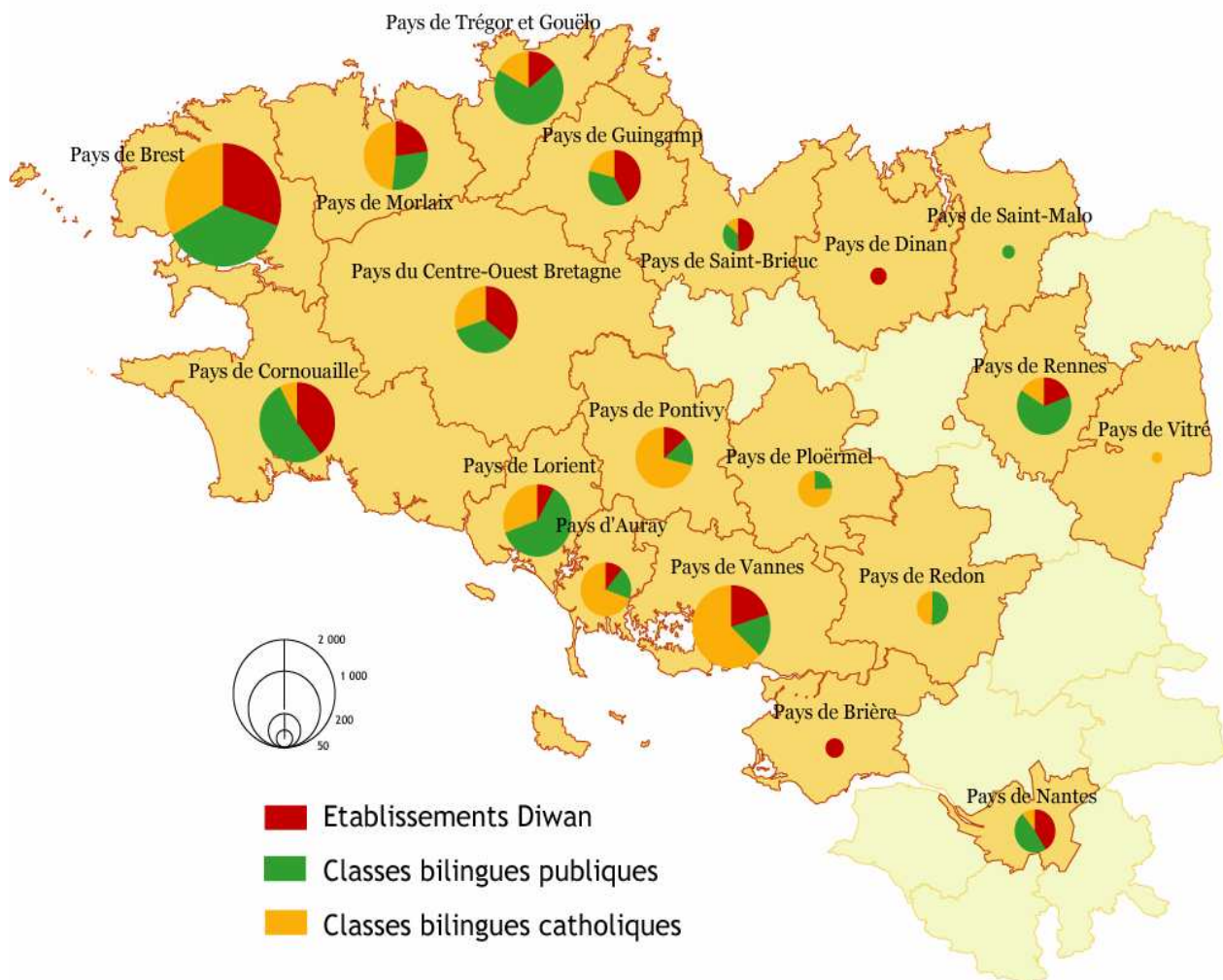
Répartition des effectifs bilingues par niveau et par pays - Rentrée scolaire 2007



Il n'y a aucune offre bilingue dans 10 des 29 pays de Bretagne (encore y en aurait-il trois de moins si les sites prévus pour cette rentrée scolaire avaient ouvert à Guichen, à Saint-Etienne-de-Montluc et à Pornic). Grâce à l'ouverture en septembre de la classe bilingue de Vitré, on compte 19 pays où existe une offre bilingue contre 18 l'an passé. L'enseignement bilingue ne va pas au-delà du primaire dans 5 pays, du collège dans 8 pays supplémentaires et il ne se poursuit jusqu'au lycée que dans 6 pays.

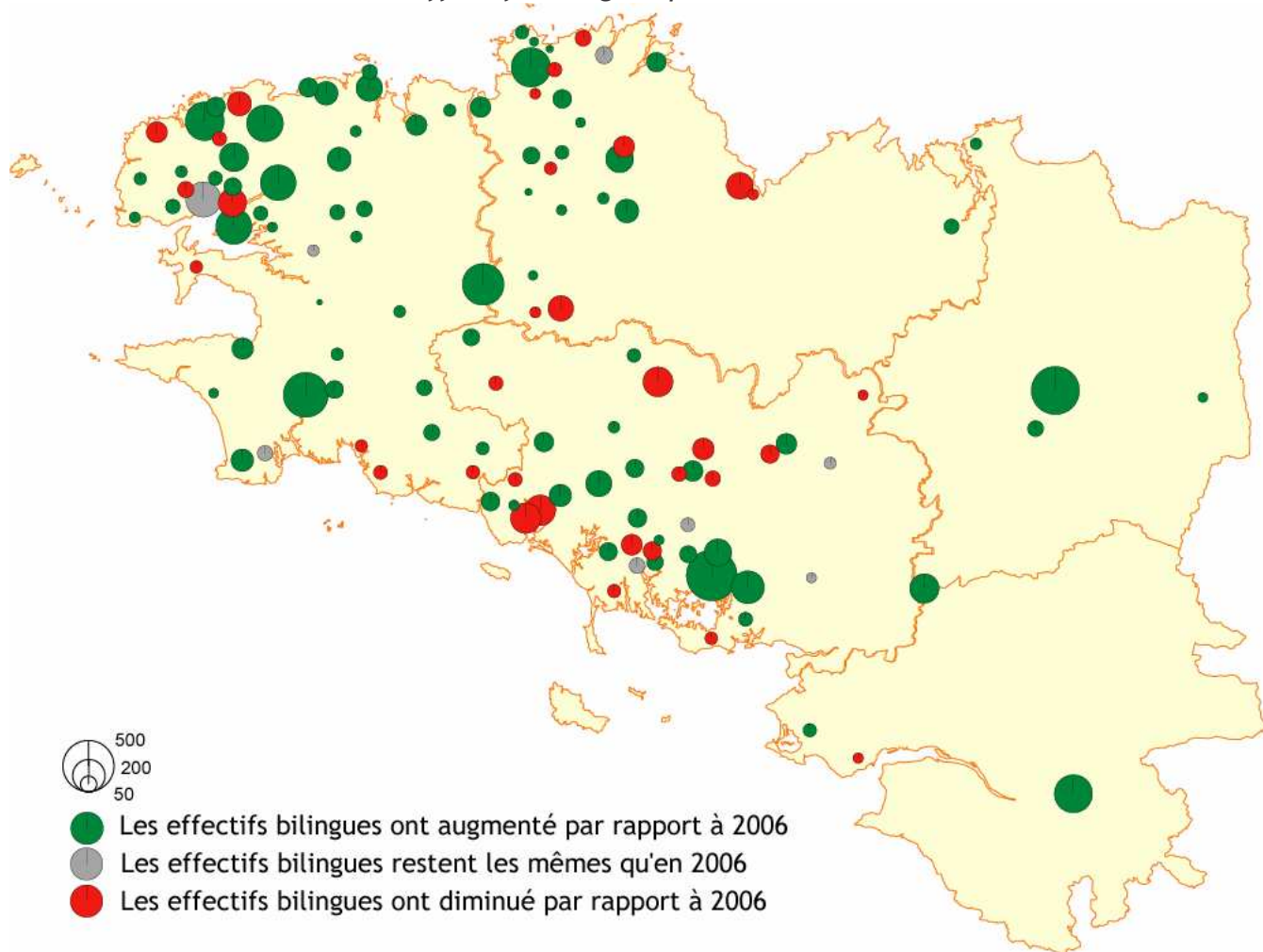
Le pays de Brest reste celui qui accueille le plus d'élèves bilingues : près du quart des élèves bilingues bretons y sont scolarisés (22,6% contre 23% en 2006). Pourtant ce sont le pays de Vannes et celui de Cornouaille qui connaissent la plus forte croissance cette année: 111 élèves supplémentaires dans chacun d'entre eux contre 106 dans le pays de Brest. A eux seuls, ces trois pays regroupent la moitié des élèves supplémentaires en Bretagne pour 2007. La filière bilingue continue de se développer prioritairement dans les pays où elle est déjà bien implantée.

Répartition des effectifs bilingues par filière et par pays - Rentrée scolaire 2007



A la rentrée 2007, une offre est assurée par chacune des trois filières bilingues dans 13 pays, par deux filières seulement dans 2 pays supplémentaires et par une filière uniquement dans 4 pays.

Tendances de l'évolution des effectifs bilingues par communes - Rentrée scolaire 2007

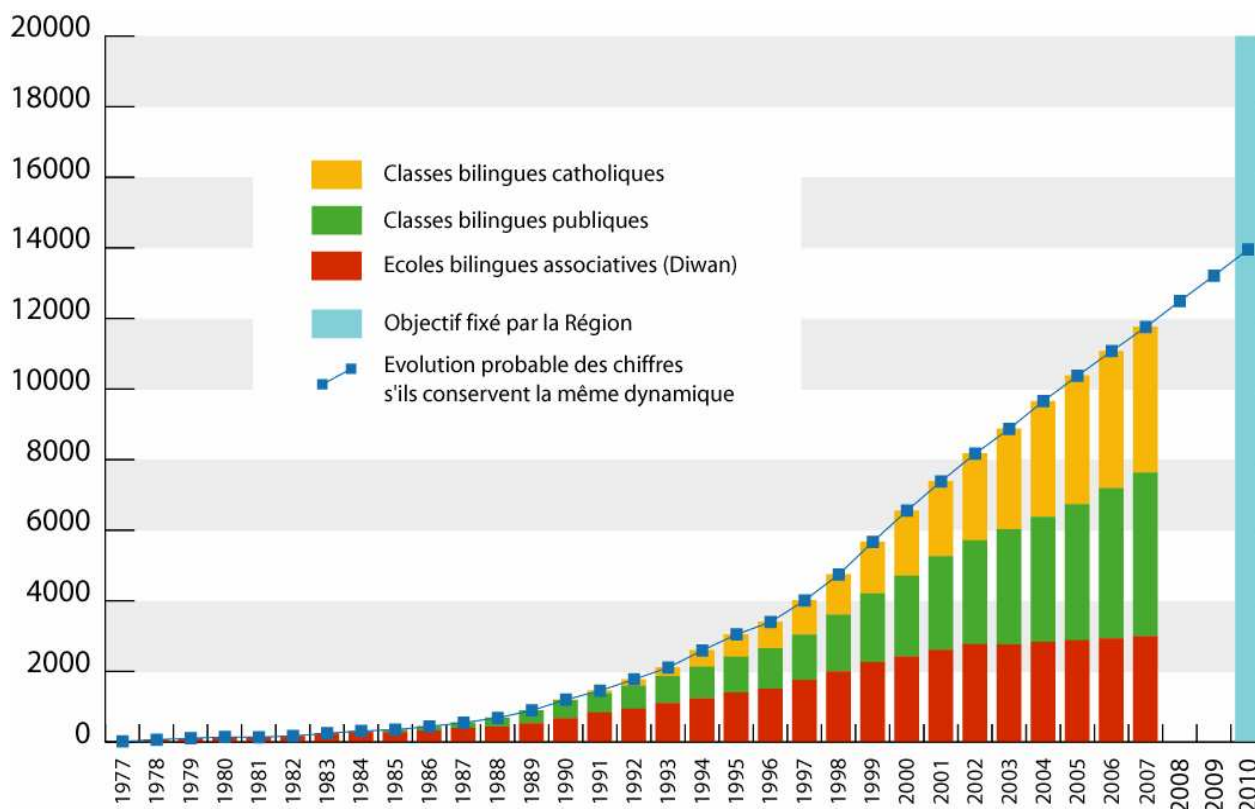


Avec **577 élèves**, **Vannes** reste la commune qui scolarise le plus d'élèves bilingues de la maternelle au lycée en 2007. Pourtant, c'est à **Rennes** qu'on trouve le plus grand nombre d'élèves bilingues dans le premier degré. Globalement, au classement des communes suivant les effectifs du premier degré, ce sont les chefs-lieux de départements qui arrivent en tête (dans l'ordre : Rennes, Vannes, Nantes et Quimper), à l'exception de Saint-Brieuc qui n'apparaît qu'au 17^e rang.

En 2007, on observe une baisse des effectifs dans 33 des 123 communes accueillant au minimum une filière bilingue ; en outre, le nombre d'élèves est resté stable dans 8 communes supplémentaires. Ainsi, comme l'année dernière, les chiffres ne progressent que dans les deux tiers des communes alors que cette proportion atteignait les trois quarts les années précédentes.

Evolution des effectifs bilingues

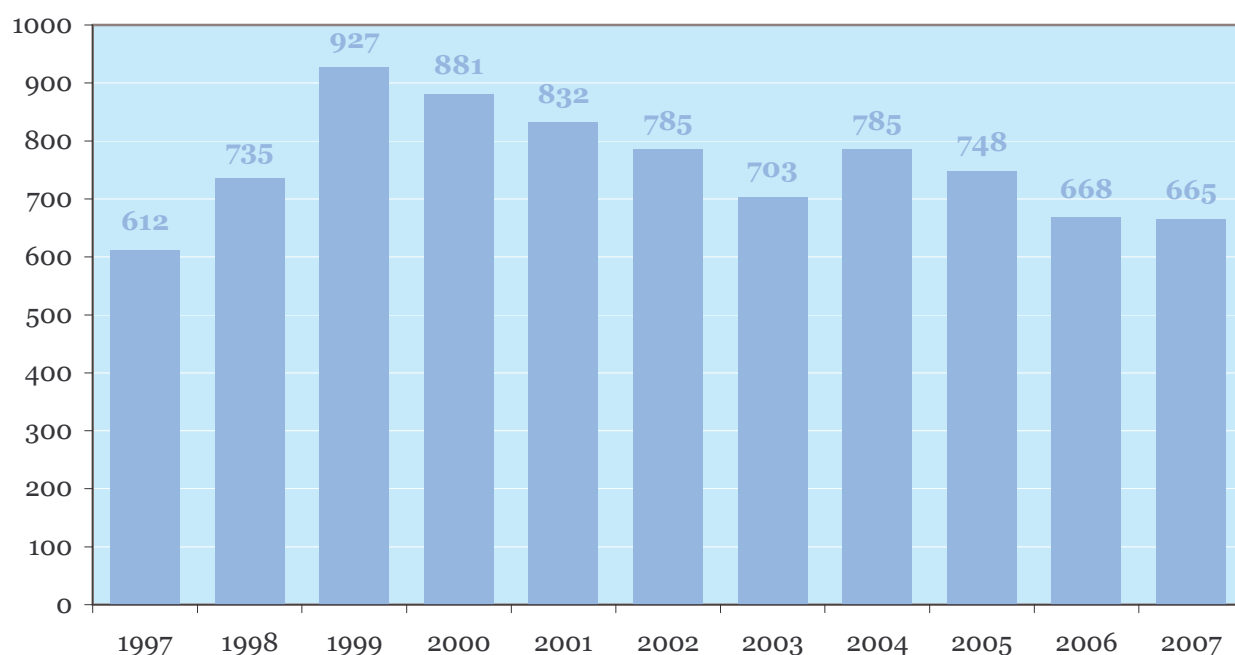
Evolution des effectifs bilingues par filière - Rentrée scolaire 2007



Depuis ses débuts, la population de l'enseignement bilingue ne cesse de croître d'année en année. Cependant, il apparaît maintenant clairement qu'il sera impossible d'atteindre à l'horizon 2010 l'objectif de 20 000 élèves fixé par le Conseil régional de Bretagne. Selon nos calculs, si l'évolution se poursuit à son allure actuelle, il y aura, au mieux, 14 000 élèves bilingues en 2010.

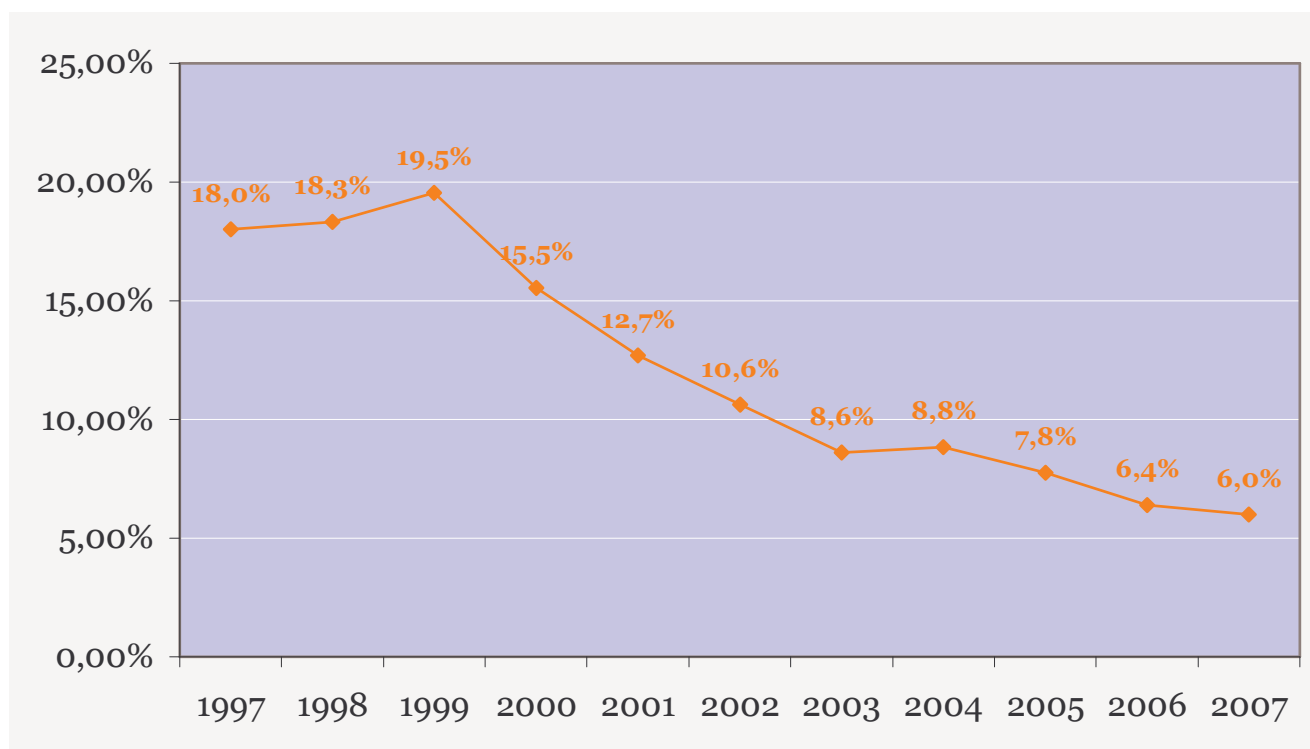
Les graphiques qui suivent confirment bien que le nombre d'élèves bilingues supplémentaires diminue à chaque rentrée scolaire et que la croissance annuelle en est d'autant plus faible.

Evolution du nombre d'enfants supplémentaires dans la filière bilingue à chaque rentrée scolaire entre 1997 et 2007



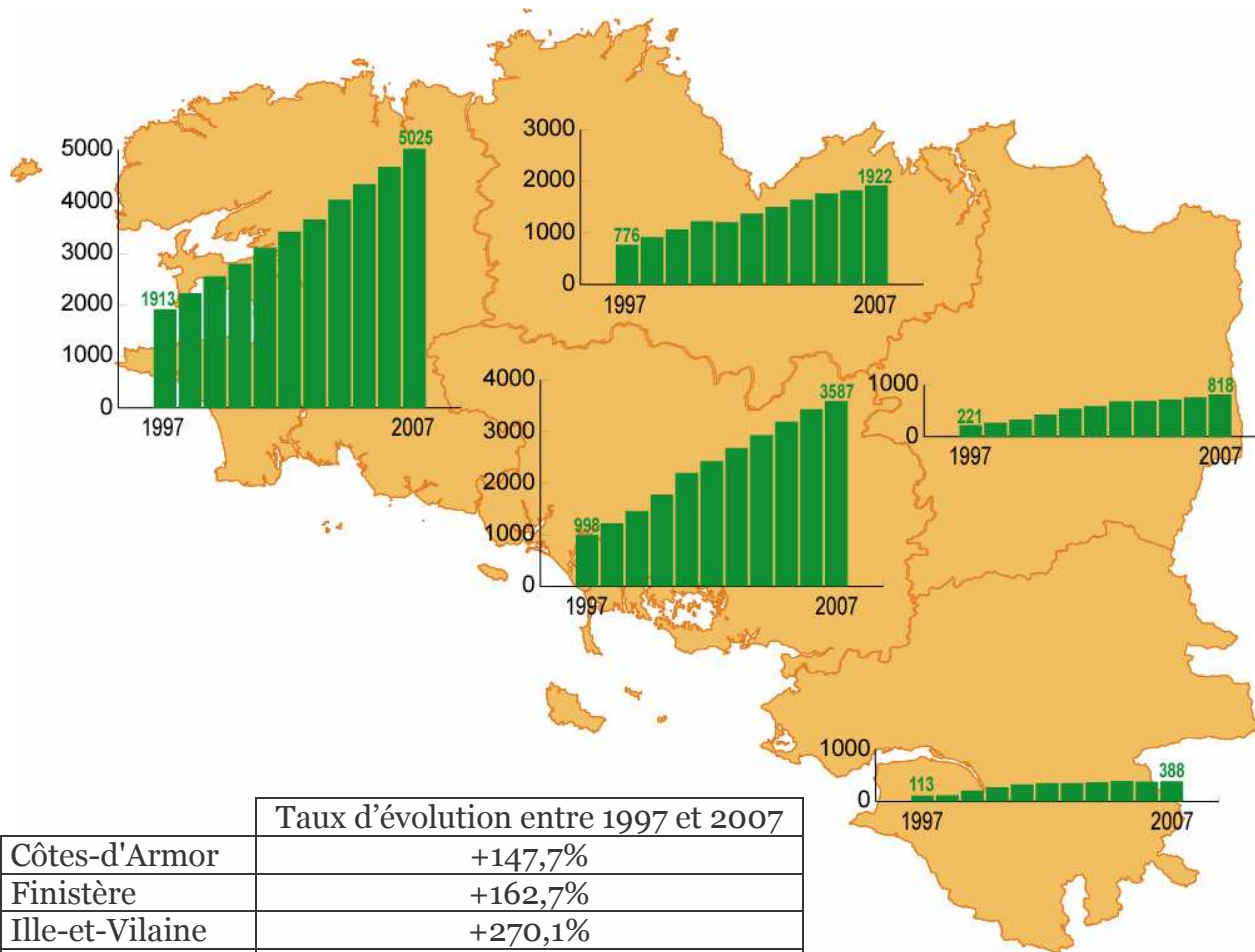
En chiffres absolus, il faut remonter 10 ans en arrière pour trouver une croissance aussi basse qu'en 2007 : seulement 665 élèves supplémentaires tandis qu'ils étaient 612 en 1997 à une époque où l'effectif total s'élevait à 4 011 élèves bilingues.

Evolution de la croissance annuelle de l'enseignement bilingue entre 1997 et 2007



La croissance annuelle (en pourcentage) n'a jamais été aussi faible dans les écoles bilingues : +6%. Depuis 2004, elle est plus faible chaque année. Le taux de croissance annuel a été divisé par trois en l'espace de 10 ans.

Evolution des effectifs bilingues par département entre 1997 et 2007

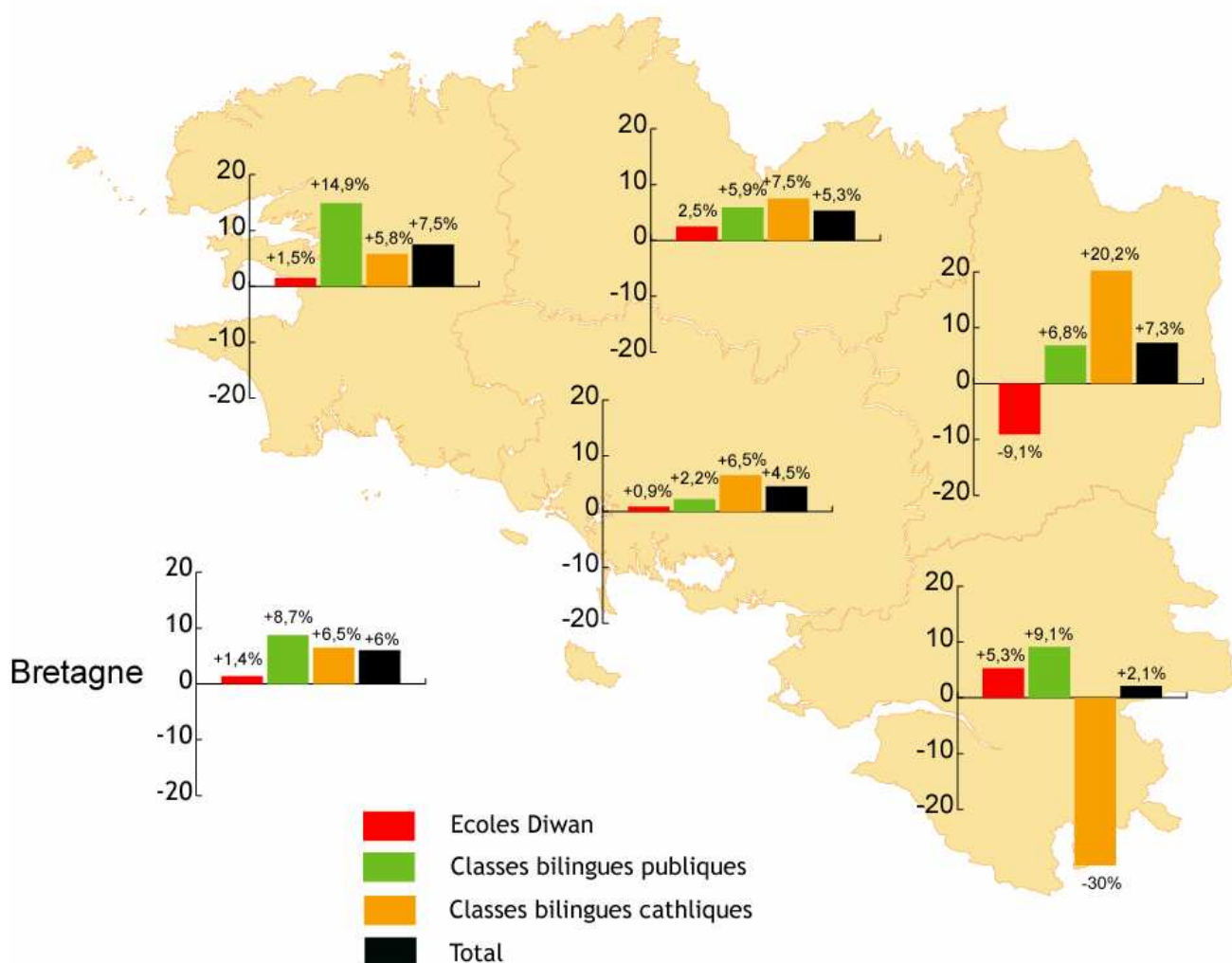


Taux d'évolution entre 1997 et 2007

Côtes-d'Armor	+147,7%
Finistère	+162,7%
Ille-et-Vilaine	+270,1%
Loire-Atlantique	+243,4%
Morbihan	+259,4%
Bretagne	+192,7%

Les effectifs n'évoluent pas aussi rapidement dans les Côtes-d'Armor que dans les autres départements de l'ouest de la Bretagne ; cette situation résulte du manque d'ouvertures depuis 2000 (en dépit des trois ouvertures de cette rentrée scolaire). Par ailleurs, cette année, la croissance de l'enseignement bilingue dans le Morbihan a tendance à se ralentir, cela tient en particulier aux difficultés que rencontre le développement dans la filière privée. L'évolution des effectifs est surtout inquiétante en Loire-Atlantique où les chiffres restent quasiment identiques après une baisse l'an dernier.

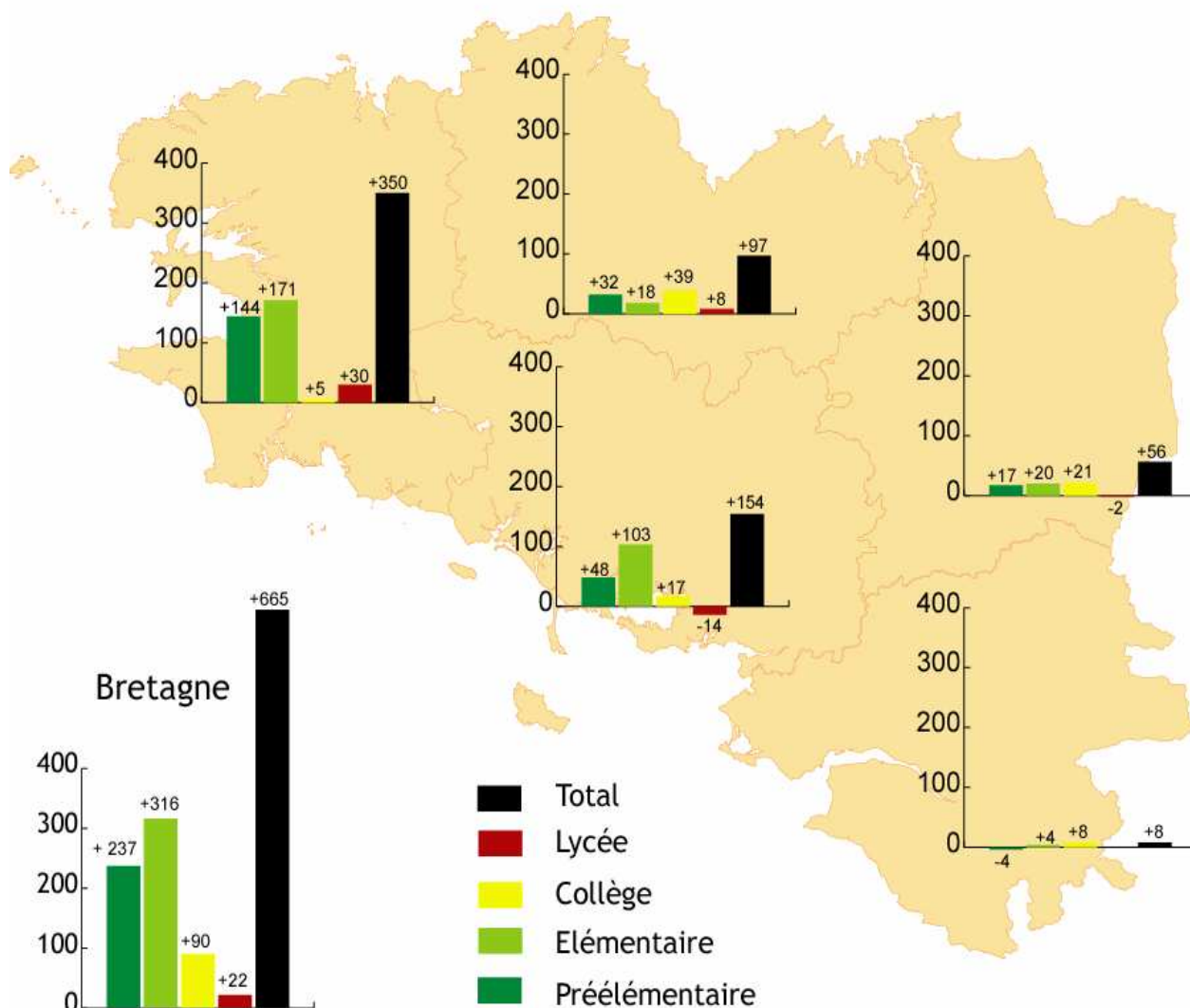
Taux d'évolution des effectifs bilingues par filière et par département à la rentrée scolaire 2007 par rapport à celle de 2006



Dans le Finistère, la croissance totale est équivalente à ce qu'elle était l'an passé. Dans les autres départements, le taux d'évolution global est légèrement meilleur en 2007 qu'en 2006, sauf dans le Morbihan (3 points de moins que l'année dernière). Ce département est pourtant celui où les effectifs bilingues ont progressé le plus vite entre 1996 et 2006.

Comme en 2006, on observe que la plus grande part de la croissance de 2007 est due à la filière publique (dans le Finistère en particulier), mais la croissance de cette filière tend à s'amenuiser (8,7% contre 9,9% en 2006). La croissance générale de la filière privée catholique est équivalente à celle de 2006 (6,4%) tandis qu'elle était bien plus importante les années précédentes (près de 20% de croissance moyenne entre 1996 et 2005). La croissance annuelle de Diwan reste infime (plus basse qu'en 2006) ; cette filière n'est pas encore parvenue à retrouver l'élan qui était le sien avant que ne soit refusée son intégration à l'enseignement public.

Taux de variation des effectifs bilingues par filière et par département à la rentrée scolaire 2007 par rapport à celle de 2006



Les effectifs bilingues croissent dans le premier degré, particulièrement dans l'élémentaire : on y trouve la plus forte croissance en valeur absolue (+316, soit près de la moitié de la croissance tous niveaux confondus). De manière générale, l'évolution observée l'année dernière est confirmée : la croissance en préélémentaire n'est pas aussi bonne qu'en élémentaire (c'est également vrai pour les proportions). Il s'agit là d'une évolution inquiétante qui explique pourquoi la progression des effectifs de l'enseignement bilingue se ralentit d'année en année : il y a trop peu d'ouvertures dans l'ensemble des filières en raison des obstacles qui y sont mis.

La progression des effectifs est due au Finistère et au Morbihan : plus des trois quarts de la croissance proviennent de ces départements. Quand on observe les taux de variation dans le premier degré, on remarque que le Finistère et l'Ille-et-Vilaine obtiennent les meilleurs résultats ; la Loire-Atlantique se trouve en queue de peloton, tout nouveau projet y ayant été refusé au XXI^{ème} siècle.

Une évolution qui conserve ses forces et ses faiblesses

Une fois encore, à la rentrée scolaire 2007, la population des filières bilingues en Bretagne s'accroît. On note aussi une amélioration de l'offre cette année (ouverture à Vitré, continuité dans le secondaire à Nantes), ce qui est très positif. Elle s'étend à des zones encore vierges : l'ouest du pays de Cornouaille, le centre du Finistère et l'est de l'Ille-et-Vilaine. Dans d'autres endroits, le développement reste lié aux secteurs déjà dynamiques : l'ouest des Côtes-d'Armor, le pays de Brest et le pays de Vannes.

En réalité, cette situation est le fruit des efforts du monde associatif et des parents d'élèves. Les classes bilingues sont encore ouvertes au coup par coup et de nombreux projets n'ont pas abouti en raison de problèmes administratifs (Ploeren, Guichen, Pornic). En Bretagne, le manque de politique visant à planifier le développement de l'enseignement bilingue est patent.

La Loire-Atlantique est le seul département où aucune nouvelle classe bilingue n'a été ouverte dans le premier degré. En cette rentrée scolaire, plus des trois quarts des élèves supplémentaires habitent les deux départements qui scolarisent déjà le plus d'élèves bilingues : le Finistère et le Morbihan. Après cinq ans sans création de nouveau site public dans les Côtes-d'Armor, l'Inspection académique a accepté l'ouverture de deux classes. On se demande pour quelle raison il a fallu attendre si longtemps ; les conséquences de cette inertie sont déjà criantes (cf. carte p. 13).

En Bretagne, l'ouverture de classes bilingues manque de logique. On comprend alors qu'il faut ici un engagement concret de la part des responsables pour œuvrer de concert au développement de l'éducation bilingue. A titre de comparaison, en l'espace de deux ans, seulement dix-huit sites bilingues ont été ouverts dans le premier degré sur les cinq départements bretons, tandis que douze sites ont été ouverts pour le basque sur un demi-département (les Pyrénées-Atlantiques).

La croissance annuelle des écoles bilingues (en pourcentage) n'a jamais été aussi faible : +6%. En ce qui concerne les chiffres absolus, la croissance n'avait jamais été aussi basse depuis dix ans : seulement 665 élèves supplémentaires (à comparer avec +612 élèves en 1997 quand l'effectif total s'élevait à 4 011 élèves seulement). Trop peu de nouvelles classes ont été ouvertes et plus d'un quart des communes qui accueillait déjà une filière bilingue enregistre une baisse.

Ce n'est qu'en étendant les filières bilingues à de nouvelles écoles que la croissance pourra être consolidée à court terme. L'enseignement bilingue ne pourra se développer qu'en développant et en renforçant l'offre la plus proche possible du lieu de vie de la population.

Le principe de continuité de l'enseignement bilingue n'est pas respecté : il ne se développe pas dans le secondaire en dépit des besoins. Une rupture persiste dans l'offre entre le CM2 et la 6^{ème}.

Une évolution ralentie en dépit du potentiel de développement

Malgré la demande des parents, il n'y a eu cette année aucune ouverture dans l'**enseignement public** ni en Ille-et-Vilaine, ni en Loire-Atlantique, ni dans le Morbihan : le nombre d'enfants pré-inscrits était pourtant suffisant à Guichen, Ploeren et Saint-Etienne-de-Montluc. Cela fait si longtemps qu'aucun site bilingue public n'a été ouvert dans les départements de l'est de la Bretagne (le dernier site, Bruz, remonte à quatre ans) que l'on se demande s'il est encore possible de le faire. Depuis deux ans, suite à des changements à la direction de l'**enseignement catholique**, le développement de la filière privée a perdu beaucoup de son élan. Bien que **Diwan** recommence à ouvrir de nouvelles écoles, la filière immersive, tenue par des difficultés de finances et d'hébergement, ne parvient pas à retrouver

le dynamisme qu'elle possédait avant que le refus de son intégration dans l'enseignement public.

Les effectifs des trois filières augmentent malgré tout et il est tout à fait clair que ce n'est pas faute de demande sociale que le rythme de développement de l'enseignement bilingue se ralentit mais plutôt en raison notamment des obstacles, de plus en plus importants, opposés par les institutions en charge. Le soutien des collectivités locales de Bretagne au budget des associations est de grande importance mais leur influence sur les autorités de l'éducation en Bretagne est bien trop faible.

Des demandes non satisfaites

A chaque nouvelle rentrée, le monde associatif clame davantage son mécontentement. En plus des difficultés opposées par le Rectorat et par certaines Inspections académiques à l'ouverture de nouveaux sites publics et à la continuité dans le secondaire, Div Yezh critique la politique des pôles et la manière dont sont gérées les ressources humaines de la filière à parité. Dihun se plaint de la mauvaise volonté de l'enseignement catholique de Bretagne et du manque de coopération de sa part pour le développement de l'enseignement bilingue. Le Conseil Culturel de Bretagne a reproché au Rectorat de Rennes sa politique de restriction, il affirme le droit existant d'accéder à un service public de proximité pour l'éducation bilingue. Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg, l'union des enseignants de breton, s'est inquiétée que le programme de l'Education Nationale pour la rentrée scolaire 2008 fixe comme objectif le même niveau de langue à la fois pour l'enseignement bilingue et pour l'option de breton ; en conséquence, elle a demandé que soit mis en place des programmes différenciés et que des objectifs ambitieux soit donnés pour la filière bilingue.

En plus des évolutions inquiétantes signalées plus haut, on doit aussi se préoccuper de la chute alarmante du nombre d'étudiants candidats au professorat à l'heure actuelle (-32,9% entre 2002/2003 et 2006/2007). A cela s'ajoute la chute des effectifs en Licence I&II (-49,4% entre 2002/2003 et 2006/2007), source principale de candidats à l'enseignement. Un travail fondamental de communication doit être accompli pour attirer davantage de monde vers les métiers de l'enseignement, ceci afin d'éviter que le développement de l'enseignement bilingue ne se trouve entravé par un manque de nouveaux professeurs (il est aussi possible d'inciter les enseignants déjà titularisés à se former à la langue bretonne). La dynamique des formations au breton de six mois destinées aux adultes peut être une solution à ce problème.

L'emprise du monde politique breton sur le développement de l'enseignement bilingue

Alors que la période d'application de la convention additionnelle au Contrat de Plan Etat/Région 2000/2006 sur le bilinguisme est terminée, on sait que l'Etat n'a pas tenu ses promesses. On remarque aussi que la croissance des filières bilingues n'évolue pas dans le bon sens depuis la création en 2001 des Conseils académiques des langues régionales.

Malgré l'initiative très positive que constitue le plan de politique linguistique publié par le Conseil régional en 2004, il apparaît maintenant clairement que l'objectif de 20 000 élèves en 2010 ne sera pas atteint. Les aides renforcées de la Région, notamment au travail des associations de parents d'élèves, n'ont nullement endigué la tendance au ralentissement de la croissance annuelle des effectifs. Il est évident que seul un plan de développement volontariste, précis (comprenant des sous-objectifs dans le temps et dans l'espace) et complet (intégrant des objectifs en terme de formation des enseignants) permettra à l'enseignement bilingue de trouver une nouvelle dynamique. Un tel plan devrait être porté par les autorités locales, à charge pour elles d'établir les conventions nécessaires pour engager les institutions

compétentes (Rectorat, CAEC, DDEC, etc.) dans son accomplissement. De telles pratiques ont déjà cours ailleurs en France (au Pays Basque par exemple).

Il pourrait même être risqué de s'en dispenser maintenant que la loi mentionne ce type de conventions passées entre l'Etat et les collectivités locales².

² Article L312-10 du code de l'Education nationale suite à la publication de la loi Fillon en 2005 : « Un enseignement de langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage,... »

ANNEXES CHIFFRÉES

RENTRÉE SCOLAIRE 2007

Nombre de sites bilingues par département et par niveau - Rentrée scolaire 2007

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	31	27	5	1	64
Finistère	66	62	14	5	147
Ille-et-Vilaine	10	9	2	1	22
Loire-Atlantique	5	5	1	-	11
Morbihan	54	52	13	1	120
TOTAL	166	155	35	8	364

 Effectifs en augmentation  Effectifs en diminution

Nombre de sites bilingues par filière et par niveau en Bretagne - Rentrée scolaire 2007

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Etablissements Diwan	35	33	5	1	74
Sites bilingues publics	70	63	14	6	153
Sites bilingues catholiques	61	59	16	1	137
TOTAL	166	155	35	8	364

 Effectifs en augmentation  Effectifs en diminution

Effectifs scolaires par département et par niveau - Rentrée scolaire 2007

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	TOTAL	Croissance annuelle	Croissance annuelle en %
Côtes-d'Armor	824	834	234	30	1922	97	5,3%
Finistère	2045	2033	703	244	5025	350	7,5%
Ille-et-Vilaine	339	377	81	21	818	56	7,3%
Loire-Atlantique	185	195	8	-	388	8	2,1%
Morbihan	1568	1604	387	28	3587	154	4,5%
BRETAGNE	4961	5043	1413	323	11740		
Croissance annuelle	237	316	90	22		665	
Croissance annuelle en %	5,0%	6,7%	6,8%	7,3%			6,0%

 Effectifs en augmentation  Effectifs en diminution

Effectifs scolaires bilingues par filière et par niveau en Bretagne - Rentrée scolaire 2007

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	TOTAL	Croissance annuelle	Croissance annuelle en %
Etablissements Diwan	965	1 143	658	201	2 967	41	1,4%
Sites bilingues publics	2 218	1 955	361	103	4 637	371	8,7%
Sites bilingues catholiques	1 778	1 945	394	19	4 136	253	6,5%
TOTAL	4 961	5 043	1 413	323	11 740		
Croissance annuelle	237	316	90	22		665	
Croissance annuelle en %	5,0%	6,7%	6,8%	7,3%			6,0%

 Effectifs en augmentation  Effectifs en diminution

Effectifs scolaires bilingues par département et par filière - Rentrée scolaire 2007

	DIWAN	Classes bilingues publiques	Classes bilingues catholiques	TOTAL	Croissance annuelle	Croissance annuelle en %
Côtes-d'Armor	496	1 024	402	1 922	97	5,3%
Finistère	1 708	1 901	1 416	5 025	350	7,5%
Ille-et-Vilaine	110	500	208	818	56	7,3%
Loire-Atlantique	197	156	35	388	8	2,1%
Morbihan	456	1 056	2 075	3 587	154	4,5%
BRETAGNE	2 967	4 637	4 136	11 740		
Croissance annuelle	41	371	253		665	
Croissance annuelle en %	1,4%	8,7%	6,5%			6,0%



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Classement des pays selon leur effectif scolaire bilingue - Rentrée scolaire 2007

	Diwan	Public	Catholique	Total	Evolution 2006-2007
Pays de Brest	808	964	880	2652	106
Pays de Vannes	240	203	753	1196	111
Pays de Cornouaille	441	594	86	1121	111
Pays du Trégor-Goëlo	130	647	158	935	47
Pays de Lorient	73	559	279	911	28
Pays de Morlaix	184	231	389	804	70
Pays du Centre-Ouest Bretagne	275	266	233	774	80
Pays de Pontivy	88	100	457	645	9
Pays de Rennes	110	372	92	574	30
Pays de Guingamp	224	198	113	535	56
Pays d'Auray	55	97	347	499	6
Pays de Nantes	133	156	35	324	3
Pays de Ploërmel		55	172	227	0
Pays de Redon		98	95	193	1
Pays de Saint-Brieuc	92	67	26	185	-25
Pays de Guérande et de la Brière	64			64	5
Pays de Dinan	50			50	2
Pays de Saint-Malo		30		30	4
Pays de Vitré			21	21	21
BRETAGNE	2967	4637	4136	11740	665



Effectifs en augmentation



Effectifs en diminution

Classement des communes selon leur effectif scolaire bilingue - Rentrée scolaire 2007

	Commune	Dept	Création	Diwan	Public	Privé	Total	Evolution par rapport à 2006
1	Vannes	56	1993	217	79	281	577	30
2	Rennes	35	1977	110	316	92	518	15
3	Quimper	29	1977	291	127	33	451	21
4	Carhaix-Plouguer	29	1985	275	53	61	389	51
5	Lannion	22	1978	93	253	-	346	9
6	Lannilis	29	1995	-	212	124	336	26
7	Nantes	44	1981	133	156	35	324	3
8	Lesneven	29	1981	133	-	167	300	1
9	Plougastel-Daoulas	29	1995	-	129	160	289	8
10	Landerneau	29	1987	55	189	40	284	17
11	Brest	29	1978	214	64	-	278	0
12	Theix	56	1995	-	57	184	241	10
13	Lanester	56	1988	-	210	-	210	-2
14	Lorient	56	1978	73	68	67	208	-25
15	Pontivy	56	1984	55	59	86	200	-18
16	Redon	35	1997	-	98	95	193	1
17	Plabennec	29	1991	26	-	161	187	18
18	Guingamp	29	1988	178	-	-	178	-17
19	Relecq-Kerhuon (Le)	22	1981	88	13	84	172	17
20	Saint-Avé	56	2002	-	31	136	167	13
21	Saint-Briec	22	1979	92	67	-	159	-12
22	Saint-Pol-de-Léon	29	1978	87	-	70	157	9
23	Languidic	56	2001	-	51	101	152	8
24	Rostrenen	22	1984	-	88	58	146	-10
25	Guissény	29	1990	93	-	37	130	-3
26	Landivisiau	29	2000	-	-	128	128	14
27	Plésidy	22	1995	125	-	-	125	7
28	Cléder	29	1991	-	42	82	124	1
29	Plomeur	29	1993	-	112	-	112	7
30	Hennebont	56	1997	-	-	111	111	16
31	Moréac	56	2000	-	-	105	105	-12
32	Douarnenez	29	1989	-	102	-	102	17
33	Ploudalmézeau	22	1991	-	99	-	99	-7
34	Brech	29	1977	44	-	54	98	-3
35	Morlaix	56	1989	-	97	-	97	-1
36	Josselin	29	1988	42	54	-	96	2
37	Plestin-les-Grèves	56	2003	-	-	96	96	11
38	Locminé	22	1999	-	94	-	94	1
39	Pabu	56	2003	-	-	93	93	15
40	Paimpol	22	1984	25	60	-	85	1
41	Plouay	56	1994	-	85	-	85	13
42	Plouguerneau	29	1996	-	84	-	84	1
43	Plouescat	29	1999	-	-	82	82	3
44	Cavan	22	1987	-	78	-	78	8
45	Guidel	56	1991	-	78	-	78	6
46	Pluvigner	56	1994	-	-	77	77	8
47	Guéguon	56	2000	-	-	76	76	-3
48	Sainte-Anne-d'Auray	56	1994	-	-	75	75	-3
49	Baud	56	1991	33	41	-	74	17
50	Locoal-Mendon	56	1994	-	-	72	72	4
51	Ergué-Gabéric	29	2002	-	71	-	71	9

52	Guipavas	29	1995	-	70	-	70	1
53	Tréguier	22	1997	-	-	67	67	-
54	Plounévez-Moëdec	22	2002	-	65	-	65	9
55	Plescop	56	2005	-	-	65	65	18
56	Gourin	56	1994	-	42	22	64	1
57	Pluneret	56	1998	-	-	61	61	6
58	Bannalec	29	1982	59	-	-	59	8
59	Guilers	29	2002	-	-	59	59	-2
60	Penvenan	22	1999	-	57	-	57	-1
61	Bruz	35	2003	-	56	-	56	15
62	Commana	29	1977	55	-	-	55	1
63	Scaër	29	1998	-	55	-	55	5
64	Auray	56	1999	55	-	-	55	-
65	Pont-L'Abbé	29	1995	-	-	53	53	-
66	Bignan	56	2000	-	-	53	53	-1
67	Roscoff	29	2002	-	51	-	51	12
68	Sizun	29	2004	-	51	-	51	10
69	Dinan	22	2000	50	-	-	50	2
70	Plumelin	56	2005	-	-	49	49	-2
71	Rospez	22	2004	-	-	47	47	-5
72	Plouzané	29	2003	-	47	-	47	6
73	Loperhet	29	2004	-	45	-	45	13
74	Faouët (Le)	56	1993	-	-	45	45	-1
75	Gouesnou	29	2004	-	44	-	44	9
76	Plouvien	29	1996	-	-	44	44	-16
77	Surzur	56	2007	-	-	44	44	44
78	Trégunc	29	1982	43	-	-	43	-6
79	Grand-Champ	56	1996	-	-	43	43	-
80	Pont-Scorff	56	2001	-	43	-	43	-2
81	Louargat	22	1998	-	42	-	42	1
82	Quimperlé	29	1989	41	-	-	41	-4
83	Cléguérec	56	2004	-	-	41	41	7
84	Trégueux	22	1989	-	40	-	40	9
85	Guérande	44	1999	40	-	-	40	12
86	Carnac	56	1992	-	-	40	40	-11
87	Tréméven	29	2005	-	37	-	37	15
88	Sarzeau	56	1993	-	36	-	36	-4
89	Belle-Isle-en-Terre	22	1998	-	35	-	35	-4
90	Briec	29	2006	-	35	-	35	14
91	Crozon	29	1989	35	-	-	35	-8
92	Concarneau	29	1999	-	34	-	34	-3
93	Plouarzel	29	2006	-	-	34	34	9
94	Lanmeur	29	2004	-	33	-	33	10
95	Ploërmel	56	1994	-	32	-	32	-
96	Châteauneuf-du-Faou	29	2003	-	31	-	31	11
97	Milizac	29	2006	-	31	-	31	15
98	Faou (Le)	29	1998	30	-	-	30	-
99	Saint-Malo	35	2000	-	30	-	30	4
100	Melrand	56	2006	-	-	30	30	3
101	Bourbriac	22	2005	-	-	29	29	2
102	Saint-Rivoal	29	1983	-	28	-	28	1
103	Glomel	22	1998	-	-	27	27	-1
104	Plouvorn	29	2006	-	-	27	27	8
105	Ploubezre	22	2000	-	-	26	26	-3
106	Trégastel	22	2004	-	-	26	26	-13

107	Plougonvelin	29	2007	-	26	-	26	26
108	Bulat-Pestivien	22	2007	-	24	-	24	24
109	Saint-Nazaire	44	1991	24	-	-	24	-7
110	Quéven	56	2006	-	24	-	24	14
111	Paris	75	2004	24	-	-	24	7
112	Daoulas	29	2006	-	23	-	23	5
113	Questembert	56	2000	23	-	-	23	-
114	Mauron	56	2000	-	23	-	23	-8
115	Bégard	22	2007	-	22	-	22	22
116	Plumergat	56	1996	-	-	22	22	3
117	Plozévet	29	2007	-	21	-	21	21
118	Vitré	35	2007	-	-	21	21	21
119	Maël-Carhaix	22	2004	-	-	20	20	4
120	Perros-Guirec	22	2007	-	-	18	18	18
121	Louannec	22	2006	12	-	-	12	1
122	Chapelle-Neuve	22	2006	11	-	-	11	4
123	Châteaulin	29	2007	7	-	-	7	7

*sites nouvellement ouverts dans la commune à la rentrée 2007



Effectifs en augmentation

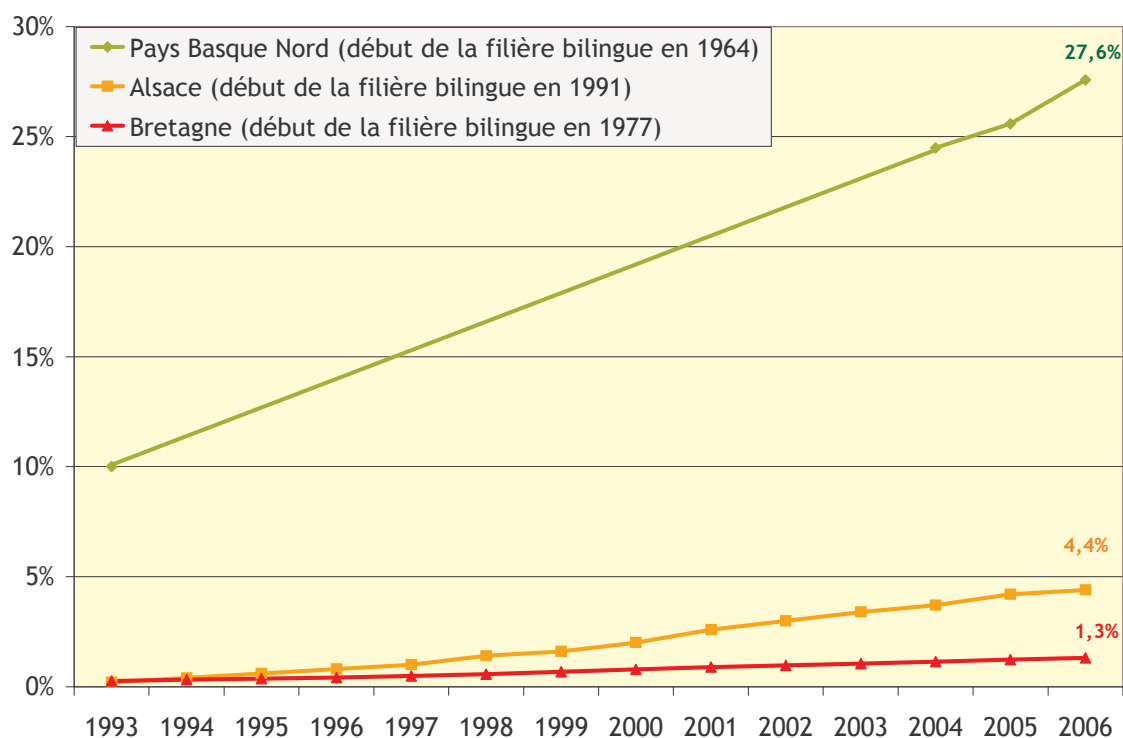


Effectifs en diminution

RETOUR SUR LES STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT BILINGUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007

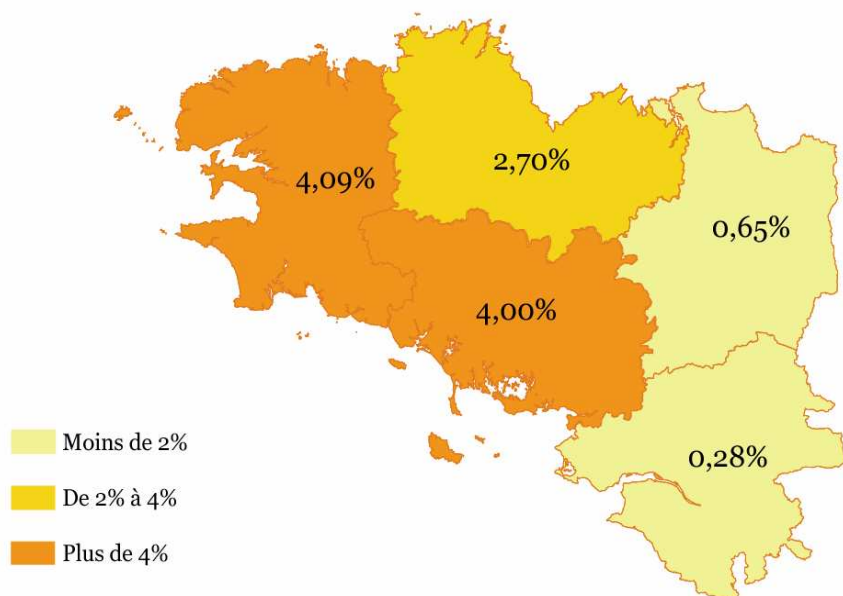
- En 2006/2007, la proportion d'**élèves bilingues** dans l'enseignement général était en Bretagne de **1,31%** (il était de 1,24 en 2005/2006).
- Le poids de la filière bilingue dans le premier degré **dépasse les 4%**, dans les départements où l'enseignement bilingue est le plus développé : le **Finistère** et le **Morbihan** (il s'y élevait à plus 3,8% en 2005/2006).
- Le poids de l'enseignement bilingue est de **7,1%**, dans le premier degré du **pays du Trégor-Goëlo** (qui arrive en tête des pays en terme de taux de scolarisation bilingue tant en premier qu'en second degré).
- Dans les communautés de communes, le taux de scolarisation en filière bilingue dans le premier degré le plus élevé atteint les **14,6%** (**Communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre**).
- En 2006/2007, le poids de l'enseignement bilingue a diminué ou est resté figé par rapport à 2005/2006 dans **un tiers des communes**. En 2005/2006, par rapport à 2004/2005, ce n'était le cas que dans un quart des communes.

Evolution comparée du taux de l'enseignement bilingue français-langue régionale en Bretagne, au Pays Basque Nord et en Alsace entre 1993 et 2006



Les départements

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par département - Année scolaire 2006/2007



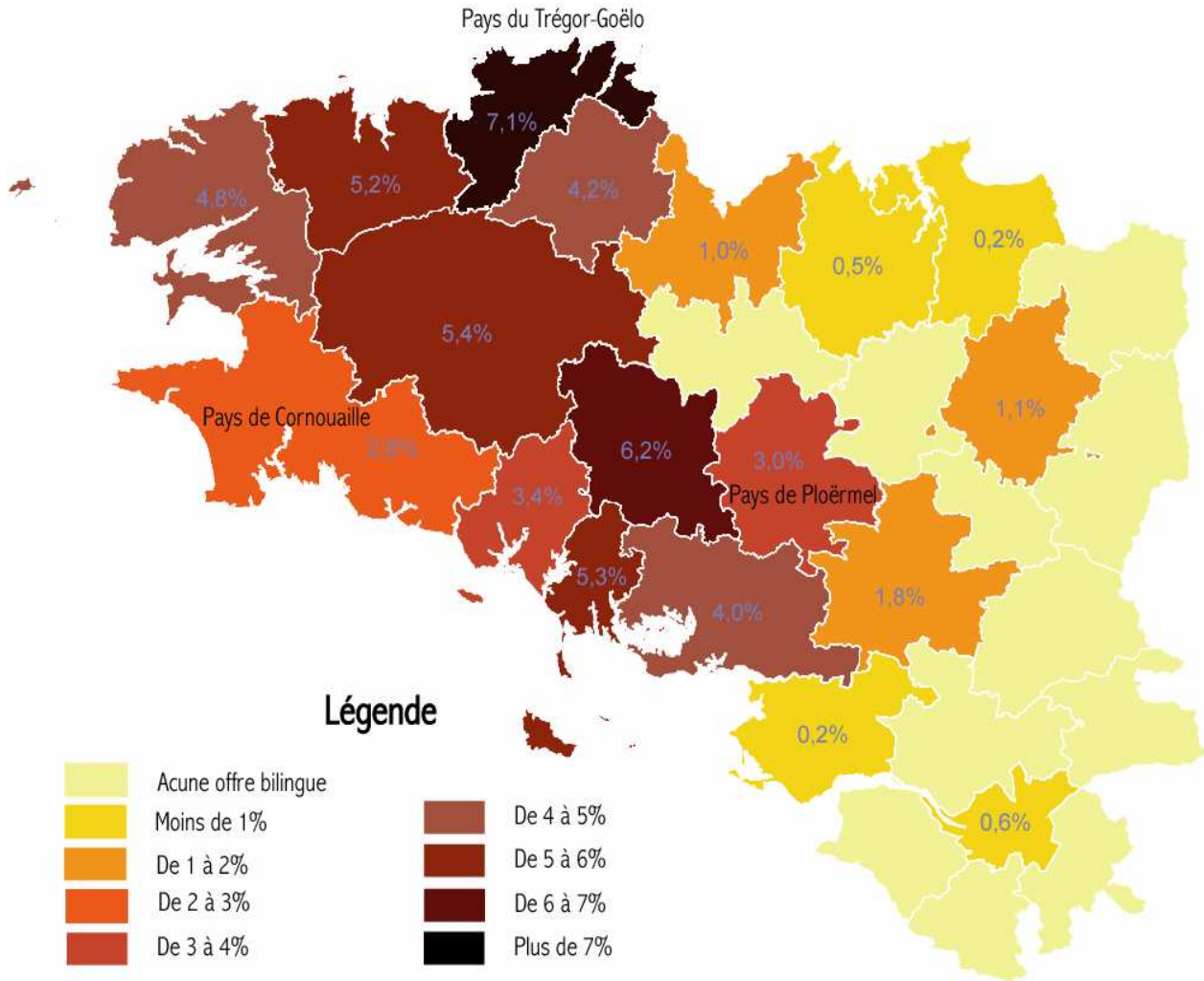
Dans le premier degré, c'est à l'ouest de la Bretagne que l'enseignement bilingue est le plus développé. On remarque surtout que son poids est presque aussi élevé dans le Morbihan que dans le Finistère. Il est cependant évident que les Côtes-d'Armor ont du retard par rapport à ces deux départements : cette stagnation est le résultat du manque de création de sites durant les dix dernières années. Dans les départements de l'est, les taux de l'enseignement bilingue restent bas. Les obstacles opposés à l'ouverture d'écoles y sont encore plus importants. Ce n'est que plus préoccupant quand on sait que plus de la moitié des élèves bretons résident dans ces deux départements.

Taux de l'enseignement bilingue par département et par niveau - Année scolaire 2006/2007

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Collège	Lycée	Total
Département des Côtes-d'Armor	3,24%	2,33%	2,70%	0,74%	0,11%	1,72%
Département du Finistère	4,94%	3,48%	4,09%	1,66%	0,63%	2,78%
Département d'Ille-et-Vilaine	0,76%	0,57%	0,65%	0,13%	0,06%	0,40%
Département de Loire-Atlantique	0,35%	0,23%	0,28%	0,00%	0,00%	0,15%
Département du Morbihan	4,82%	3,42%	4,00%	1,12%	0,16%	2,55%
Bretagne	2,47%	1,70%	2,01%	0,64%	0,18%	1,31%

Les pays

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par pays - Année scolaire 2006/2007



Seuls 5 des 29 pays bretons comptent plus de 5% d'élèves scolarisés dans une filière bilingue. Ce mode d'enseignement connaît son plus fort développement à l'ouest de la Bretagne. Par ailleurs, onze pays ne disposent encore d'aucune offre d'éducation bilingue (**il y en a tout de même un de moins en 2007/2008 grâce à l'ouverture du site de Vitré**).

Le taux le plus élevé (7,1%) est atteint par le pays du Trégor-Goëlo. On remarque aussi que les taux les plus élevés se rencontrent dans des pays "ruraux" - où le breton est encore un peu plus vivant - et dans des pays où le monde associatif est assez actif (pays du Trégor-Goëlo, pays du Centre-Ouest Bretagne, pays de Pontivy). Cette situation peut également s'expliquer par le fait que ces pays ne sont pas très densément peuplés (notamment en ce qui concerne les jeunes) et que, en conséquence, les taux y grimpent plus rapidement. Mais le fait le plus notable de la carte ci-dessus reste le bas niveau de l'enseignement bilingue dans le pays de Cornouaille. Le taux d'enseignement en breton dans le premier degré y est non seulement plus faible dans le pays de Cornouaille que dans les pays avoisinants, mais il est même plus faible que celui du pays de Ploërmel.

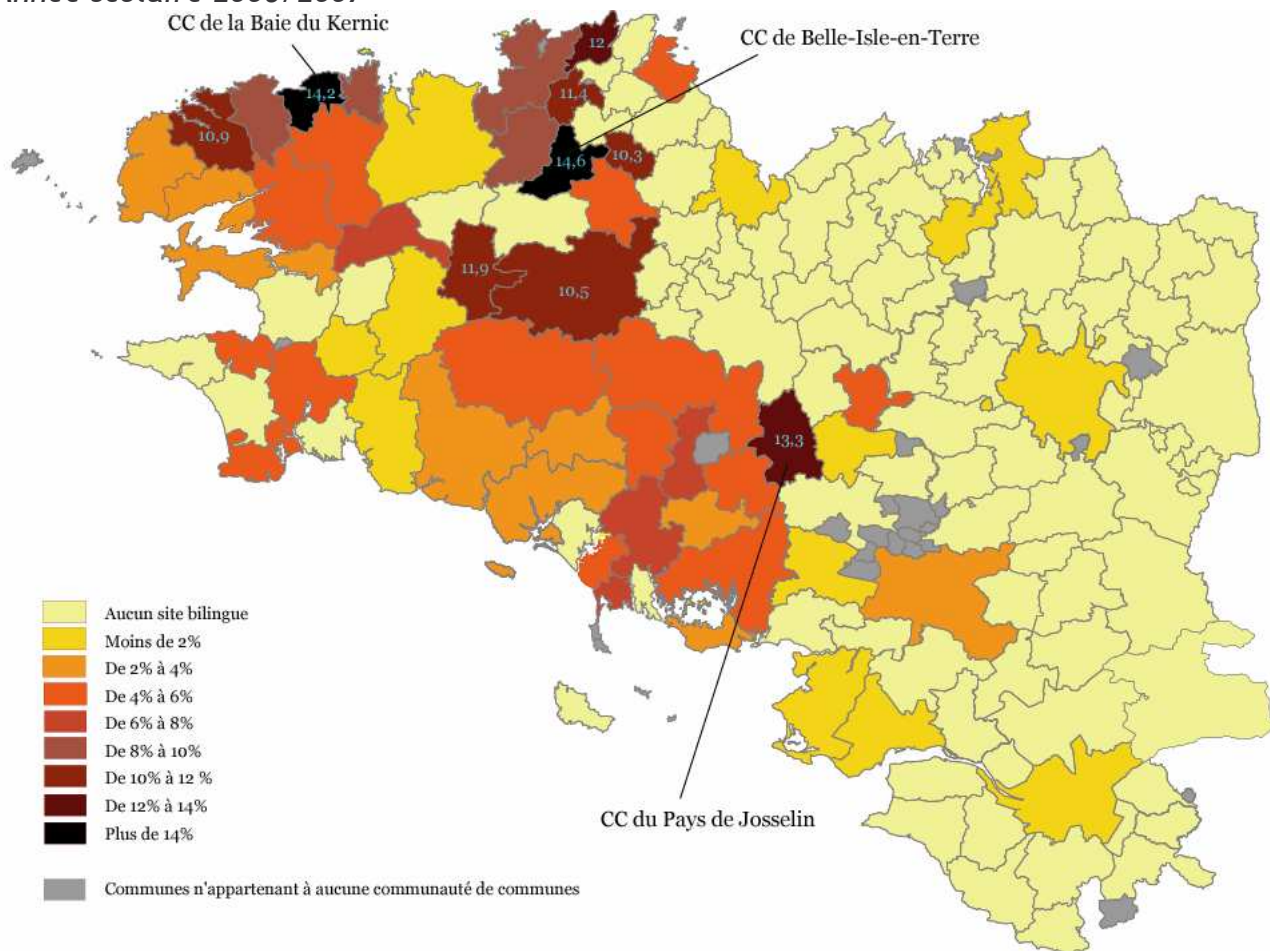
Taux de l'enseignement bilingue par pays et par niveau - Année scolaire 2006/2007

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du premier degré	Collège	Lycée	Total
Pays d'Auray	7,02%	3,97%	5,27%	0,54%	0,00%	3,26%
Pays de Brest	5,72%	4,06%	4,76%	2,79%	0,31%	3,31%
Pays de Cornouaille	3,21%	2,21%	2,63%	0,89%	0,04%	1,64%
Pays de Dinan	0,71%	0,27%	0,45%	0,00%	0,00%	0,27%
Pays de Guérande et de la Brière	0,28%	0,23%	0,25%	0,00%	0,00%	0,14%
Pays de Guingamp	4,69%	3,89%	4,22%	2,70%	0,00%	3,28%
Pays de Lorient	4,27%	2,75%	3,38%	0,94%	0,29%	2,08%
Pays de Morlaix	6,16%	4,59%	5,25%	0,52%	0,00%	3,23%
Pays de Nantes	0,81%	0,50%	0,62%	0,00%	0,00%	0,29%
Pays de Ploërmel	3,34%	2,77%	3,01%	0,26%	0,00%	1,77%
Pays de Pontivy	6,92%	5,73%	6,23%	1,28%	0,40%	3,92%
Pays de Redon et Vilaine	1,75%	1,66%	1,70%	0,57%	0,00%	1,13%
Pays de Rennes	1,31%	0,88%	1,06%	0,18%	0,10%	0,60%
Pays de Saint-Brieuc	1,13%	0,90%	0,99%	0,00%	0,00%	0,52%
Pays de Saint-Malo	0,18%	0,14%	0,15%	0,00%	0,00%	0,09%
Pays de Vannes	4,71%	3,56%	4,04%	1,97%	0,00%	2,71%
Pays du Centre-Ouest Bretagne	6,60%	4,51%	5,35%	0,63%	6,35%	4,16%
Pays du Trégor-Goëlo	8,70%	5,95%	7,08%	1,29%	0,44%	4,32%

Les trois taux les plus élevés correspondant à chaque niveau scolaire

Les communautés de communes

Poids de l'enseignement bilingue dans le premier degré par communauté de communes -
Année scolaire 2006/2007



Quand on passe à un échelon administratif encore plus petit, on remarque que près des deux tiers des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) de Bretagne n'accueillent aucune filière bilingue (88/140). On remarque aussi à quel point l'offre en enseignement bilingue est inégale à l'ouest de la Bretagne. Elle l'est particulièrement dans les Côtes-d'Armor où quelques EPCI présentent un taux assez élevé (supérieur à 8% le plus souvent) à l'inverse du reste du département où l'offre est presque absente. Les EPCI bénéficiant d'un taux d'enseignement bilingue convenable (centre Bretagne, Trégor et côtes du Léon) sont plutôt ruraux. Le cas de la Communauté de communes du Pays de Josselin est remarquable : le taux d'élèves scolarisés dans le premier degré dans une filière bilingue y atteint 13,3% bien que cet EPCI se trouve en dehors de la zone "traditionnellement bretonnante".

Taux de l'enseignement bilingue par EPCI et par niveau (rangés selon l'importance de l'enseignement bilingue dans l'EPCI de la maternelle au lycée) - Année scolaire 2006/2007

	Préélé- mentaire	Elémen- taire	Sous-total du premier degré	Collège	Lycée	Total
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE)	0,20%	0,20%	0,20%			0,10%
CA de Lannion-Trégor	10,30%	7,40%	8,60%	3,40%	0,70%	5,30%
CA de Quimper Communauté	4,50%	3,50%	4,00%	3,40%	0,10%	2,40%
CA de Rennes Métropole	1,60%	1,10%	1,30%	0,20%	0,10%	0,70%
CA du Pays de Lorient	4,70%	3,00%	3,70%	0,80%	0,30%	2,10%
CA du Pays de Morlaix-Communauté	2,50%	1,30%	1,80%			1,00%
CA du Pays de Saint-Brieuc (CABRI)	2,00%	1,60%	1,70%			0,80%
CA du Pays de Saint-Malo	0,40%	0,30%	0,30%			0,20%
CA du Pays de Vannes	6,70%	4,80%	5,50%	3,10%	0,00%	3,50%
CC Cap Atlantique	0,50%	0,40%	0,40%			0,20%
CC de "Paimpol-Goëlo"	5,60%	3,70%	4,50%			2,20%
CC de Beg ar C'hra	12,70%	4,90%	8,40%			6,60%
CC de Concarneau-Cornouaille	1,90%	1,60%	1,70%			1,00%
CC de Dinan (CODI)	1,90%	0,70%	1,20%			0,60%
CC de Guingamp	11,20%	9,70%	10,30%	0,60%	0,00%	4,00%
CC de Haute Cornouaille	3,10%	0,10%	1,40%			1,00%
CC de l'Aulne maritime	3,50%	3,60%	3,60%			2,50%
CC de la Baie du Kernic	14,80%	13,80%	14,20%	4,00%		11,60%
CC de la Côte des Mégalithes	7,90%	6,30%	7,00%			3,60%
CC de la Presqu'île de Crozon	2,80%	2,70%	2,70%			1,90%
CC de la Presqu'île de Rhuys	4,30%	3,50%	3,80%			2,50%
CC de la Région de Plouay, du Scorff au Blavet	4,40%	3,10%	3,70%	3,30%		3,60%
CC de la Ria d'Étel	8,20%	3,70%	5,70%			3,90%
CC de Plabennec et des Abers	11,70%	10,30%	10,90%	6,80%		10,20%
CC de Ploërmel	2,70%	1,00%	1,70%			0,80%
CC des Trois Rivières	10,20%	7,30%	8,50%			4,30%
CC du Centre Trégor	12,80%	10,20%	11,40%			11,40%
CC du Kreiz Breizh	12,40%	9,20%	10,50%	1,30%		6,10%
CC du Loch	2,30%	3,50%	3,00%			2,20%
CC du Pays Bigouden Sud	5,80%	3,60%	4,50%			2,30%
CC du Pays d'Auray	8,50%	4,90%	6,50%	0,90%	0,00%	3,80%
CC du Pays d'Iroise	3,90%	1,80%	2,70%			2,00%
CC du Pays de Baud	7,10%	4,00%	5,30%			3,90%
CC du Pays de Belle-Isle-en-Terre	17,20%	12,40%	14,60%			11,20%
CC du Pays de Bourbriac	6,70%	2,50%	4,30%	45,20%		16,20%
CC du Pays de Douarnenez	5,00%	4,30%	4,70%			2,30%
CC du Pays de Josselin	14,80%	12,30%	13,30%			9,20%
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	7,20%	3,50%	5,10%	1,40%	0,50%	3,00%

CC du Pays de Landivisiau	7,30%	4,80%	5,90%	0,80%	0,00%	3,80%
CC du Pays de Lesneven et Côte des Légendes	8,60%	8,60%	8,60%	9,50%	4,10%	8,30%
CC du Pays de Locminé	8,30%	6,40%	7,20%	3,10%	0,00%	5,50%
CC du Pays de Mauron en Brocéliande	5,20%	5,70%	5,50%			3,70%
CC du Pays de Pontivy	5,10%	4,20%	4,50%	1,30%	0,40%	2,60%
CC du Pays de Questembert	1,40%	1,00%	1,10%			0,60%
CC du Pays de Quimperlé	3,90%	2,60%	3,10%			1,80%
CC du Pays de Redon	3,40%	3,30%	3,30%	1,00%	0,00%	1,80%
CC du Pays du Roi Morvan	5,40%	4,20%	4,70%			2,60%
CC du Pays Glazik	3,70%	0,00%	1,70%			1,20%
CC du Pays léonard	10,80%	8,90%	9,60%			5,30%
CC du Poher	14,40%	10,10%	11,90%	2,60%	16,2%	10,90%
CC du Yeun Elez	7,40%	7,70%	7,60%			4,30%
CC Saint-Jean-Brévelay Communauté	5,90%	4,40%	5,10%			3,40%
CU Brest Métropole Océane (BMO)	4,20%	2,90%	3,50%	2,30%	0,10%	2,10%
CU de Nantes Métropole	0,70%	0,50%	0,60%			0,30%

Les communes

Taux de l'enseignement bilingue par commune et par niveau - Année scolaire 2006/2007

	Département	Maternelle	Primaire	Sous-total du premier degré	Collège	Lycée	Total
Belle-Isle-en-Terre	22	37,3%	23,6%	29,8%			12,5%
Bourbriac	22	13,8%	4,9%	8,7%			5,9%
Chapelle-Neuve (La)*	22	100,0%		100,0%			100,0%
Dinan	22	6,8%	2,4%	4,1%			0,9%
Glomel	22	21,4%	27,5%	25,2%			25,2%
Guingamp	22	14,2%	13,1%	13,5%	0,6%		3,1%
Cavan	22	33,6%	28,9%	31,3%			31,3%
Tréguier	22	20,3%	12,1%	14,9%			3,5%
Lannion	22	12,1%	11,2%	11,5%	5,7%	0,7%	5,2%
Louannec*	22	8,9%		4,0%			4,0%
Louargat	22	15,7%	18,0%	16,9%			16,9%
Maël-Carhaix	22	16,2%	4,4%	9,7%			9,7%
Pabu	22	39,1%	30,2%	33,8%			33,8%
Paimpol	22	11,4%	8,0%	9,4%			3,4%
Penvénan	22	25,0%	18,0%	21,2%			21,2%
Plésidy	22				100,0%		52,2%
Plestin-les-Grèves	22	41,4%	23,7%	30,4%			16,4%
Ploubezre	22	7,9%	10,1%	9,1%			9,1%
Plounévez-Moëdec	22	100,0%	22,0%	46,7%			46,7%
Rospez	22	28,2%	9,0%	15,8%			15,8%
Rostrenen	22	41,9%	30,5%	35,2%	1,8%		9,2%
Saint-Brieuc	22	4,4%	3,3%	3,7%			1,1%
Trégueux	22	4,6%	4,4%	4,5%			4,5%
Trégastel	22	24,1%	12,1%	17,8%			17,8%

Bannalec	29	8,7%	7,1%	7,8%			4,8%
Brest	29	2,1%	1,7%	1,9%	0,2%	0,1%	0,8%
Briec*	29	7,4%		3,2%			1,8%
Carhaix-Plouguer	29	24,0%	16,2%	19,4%	2,6%	14,0%	12,3%
Châteauneuf-du-Faou	29	11,4%	0,4%	5,0%			2,2%
Cléder	29	28,8%	25,1%	26,5%	11,8%		22,4%
Commana	29	31,7%	24,3%	27,4%			18,5%
Concarneau	29	2,2%	1,5%	1,8%			0,8%
Crozon	29	5,1%	4,8%	4,9%			2,9%
Daoulas*	29	14,2%		6,4%			2,1%
Douarnenez	29	6,4%	5,0%	5,5%			2,5%
Ergué-Gabéric	29	7,9%	5,2%	6,4%			6,4%
Faou (Le)	29	11,0%	11,5%	11,3%			11,3%
Gouesnou	29	9,6%	0,9%	4,6%			4,6%
Guilers	29	10,3%	4,6%	6,6%			4,3%
Guipavas	29	5,2%	3,8%	4,4%			2,9%
Guissény	29	18,6%	19,2%	18,9%	100,0%		49,3%
Landerneau	29	14,5%	7,8%	10,6%	1,9%	0,6%	4,5%
Landivisiau	29	8,7%	7,8%	8,2%	1,0%		3,5%

Lanmeur	29	21,6%	2,5%	9,4%			4,0%
Lannilis	29	38,0%	28,4%	32,5%	8,2%		19,8%
Lesneven	29	19,1%	16,5%	17,5%	2,7%	1,7%	8,7%
Loperhet	29	14,9%	3,7%	8,4%			8,4%
Milizac*	29	8,1%		3,3%			3,3%
Morlaix	29	7,0%	4,7%	5,6%			1,8%
Plabennec	29	13,5%	12,8%	13,1%	5,3%		9,8%
Plouarzel*	29	15,2%		6,5%			6,5%
Ploudalmézeau	29	11,6%	9,9%	10,6%			6,4%
Plouescat	29	18,2%	15,5%	16,6%			10,2%
Plougastel-Daoulas	29	21,0%	14,3%	17,0%	3,1%		12,9%
Plougerneau	29	14,6%	10,4%	12,3%			12,3%
Plouvien	29	9,5%	14,6%	12,3%			12,3%
Plouvorn*	29	11,8%		4,7%			4,7%
Plouzané	29	4,0%	2,3%	2,9%			1,9%
Plomeur	29	33,5%	20,6%	25,9%			25,9%
Pont-L'Abbé	29	6,7%	4,3%	5,2%	0,0%		1,3%
Quimper	29	5,1%	3,9%	4,4%	3,3%	0,1%	2,4%
Quimperlé	29	4,2%	2,2%	3,0%			1,1%
Relecq-Kerhuon (Le)	29	0,0%			17,4%		8,8%
Roscoff	29	15,1%	14,5%	14,7%			14,7%
Saint-Pol-de-Léon	29	19,5%	14,7%	16,6%			6,0%
Saint-Rivoal	29	100,0%	100,0%	100,0%			100,0%
Scaër	29	10,3%	10,0%	10,1%			8,5%
Sizun	29	20,8%	8,6%	13,4%			8,6%
Trégunc	29	7,6%	6,5%	6,9%			4,8%
Tréméven*	29	22,1%	4,8%	12,1%			12,1%

Bruz	35	3,8%	1,6%	2,4%			0,9%
Redon	35	15,3%	12,5%	13,5%	1,3%		3,2%
Rennes	35	3,1%	2,4%	2,7%	0,4%	0,1%	1,1%
Saint-Malo	35	0,7%	0,5%	0,6%			0,2%

Guérande	44	1,9%	1,2%	1,5%			0,6%
Nantes	44	1,7%	1,1%	1,3%			0,5%
Saint-Nazaire	44	0,5%	0,5%	0,5%			0,2%

Auray	56	4,8%	2,0%	3,2%			1,5%
Baud	56	8,5%	6,4%	7,3%			4,2%
Bignan	56	21,4%	18,1%	19,6%			19,6%
Brech	56	29,4%	15,4%	21,6%			8,9%
Carnac	56	14,8%	11,3%	12,7%			4,8%
Cléguérec	56	8,8%	13,5%	11,6%			11,6%
Faouët (Le)	56	15,3%	12,3%	13,4%			6,6%
Gourin	56	19,1%	13,2%	15,4%			5,5%
Grand-Champ	56	6,0%	7,9%	7,1%			3,9%
Guégon	56	33,0%	38,7%	36,2%			36,2%
Guidel	56	6,5%	5,0%	5,6%			4,0%
Hennebont	56	5,5%	3,8%	4,5%	0,8%		1,9%
Josselin	56	19,3%	12,9%	15,4%			6,8%

Languidic	56	22,0%	14,6%	17,9%			13,4%
Lanester	56	6,4%	14,7%	9,1%	3,0%	3,7%	4,5%
Locminé	56	26,6%	6,6%	8,7%	3,1%		5,2%
Locoal-Mendon	56	23,0%	11,8%	17,0%			17,0%
Lorient	56	5,1%	4,0%	4,6%	0,7%		1,6%
Mauron	56	8,0%	9,1%	8,7%			4,9%
Melrand*	56	38,5%	13,5%	26,0%			22,5%
Moréac	56	22,7%	32,3%	27,9%			27,9%
Plescop	56	12,0%	5,3%	8,1%			8,1%
Ploërmel	56	4,2%	1,5%	2,6%			0,9%
Plouay	56	9,5%	6,4%	7,6%	3,3%		5,6%
Pluneret	56	11,6%	6,3%	8,8%			5,4%
Plumergat	56	5,7%	6,9%	6,4%			6,4%
Plumelin	56	23,5%	21,1%	22,1%			22,1%
Pluvigner	56	11,8%	6,8%	8,9%			6,0%
Pontivy	56	13,9%	9,6%	11,4%	1,6%	0,4%	3,5%
Pont-Scorff	56	10,9%	10,6%	10,7%			10,7%
Questembert	56	3,5%	2,0%	2,6%			0,9%
Quéven*	56	2,8%		1,0%			0,6%
Sainte-Anne-d'Auray	56	16,2%	12,6%	14,2%	9,5%		5,1%
Saint-Avé	56	17,4%	10,5%	13,4%			10,3%
Sarzeau	56	6,5%	5,1%	5,6%			3,2%
Theix	56	29,2%	20,5%	24,2%	4,9%		21,0%
Vannes	56	7,8%	5,9%	6,7%	4,0%		3,2%

* Sites nouvellement créés dans la commune à la rentrée scolaire 2006



Effectifs en augmentation



Effectifs en baisse

A l'exception de Nantes, le taux a augmenté dans tous les chefs-lieux de départements. Il est inquiétant de voir qu'à Guingamp, on est passé de 20% d'élèves bilingues en maternelle en 2003/2004 à moins de 15% en 2006/2007.